

Le mémoire de Constantin Stilbès contre les Latins

Jean Darrouzès

Citer ce document / Cite this document :

Darrouzès Jean. Le mémoire de Constantin Stilbès contre les Latins. In: Revue des études byzantines, tome 21, 1963. pp. 50-100;

doi : <https://doi.org/10.3406/rebyz.1963.1301>

https://www.persee.fr/doc/rebyz_0766-5598_1963_num_21_1_1301

Fichier pdf généré le 13/04/2018

LE MÉMOIRE DE CONSTANTIN STILBÈS CONTRE LES LATINS

Les opuscules contre les Latins qui circulent dans les manuscrits et les éditions et dont le pullulement se développe surtout à partir du XII^e siècle, ne sont pas très bien connus. Ils sont souvent anonymes, interpolés, mutilés, mis sous de faux noms. Pour apporter un peu de clarté dans cette tradition mouvante, il faut distinguer plusieurs catégories d'œuvres. Laissons de côté tout d'abord les œuvres ou opuscules qui traitent d'un problème particulier et bien défini, comme la procession du Saint-Esprit, la question des azymes, la primauté du pape. Négligeons encore les opuscules purement historiques qui demanderaient une étude particulière. Ce genre littéraire a déjà été étudié, principalement par Hergenröther qui les range sous le titre significatif d'*Opuscula de origine schismatis*; les trois versions qu'il a éditées donnent une idée suffisante de leur contenu et de leur origine (1). Ces textes se rattachent évidemment aux efforts d'apologétique de l'Église grecque par rapport à l'Église latine, après Photius et Michel Cérulaire.

Ce qui nous intéresse ici, ce sont les opuscules qui tentent de dresser une liste de griefs. Et nous devons encore, pour la commodité de l'analyse, établir une nouvelle distinction. Il existe des opuscules, en nombre assez limité et dont les auteurs sont généralement connus, où les griefs sont condensés en quelques chapitres ou titres principaux et dont l'énoncé est accompagné d'une réfutation. Ce genre littéraire dépend étroitement de la lettre encyclique de Photius aux patriarches orientaux où sont énumérés cinq griefs imputables aux Latins : le jeûne du samedi, le mariage des prêtres, le carême, la confirmation, la procession de l'Esprit (2). A cette catégorie appartiennent princi-

(1) J. HERGENRÖTHER, *Monumenta graeca ad Photium ejusque historiam pertinentia*, Ratisbonne, 1869, p. 154-181; l'étude critique de la tradition reste à faire pour ces opuscules.

(2) V. GRUMEL, *Regestes*, nos 480-481; texte *PG*, 102, 721-741.

palement les opuscules produits par Nicéas Stéthatos, Nicéas le Nicéen chartophylax, Léon d'Achrida, Jean de Russie, Nicolas d'Otrante, Jean de Naupacte (3). Lorsque les chapitres se multiplient et se présentent en courts paragraphes, sans références ni réfutations prolongées, nous aboutissons au catalogue d'erreurs proprement dit. Ce genre prend son origine plus directe dans un autre document patriarcal, la lettre de Michel Cérulaire à Pierre d'Antioche (4). Le patriarche Michel développe de manière assez désordonnée et quelque peu pittoresque et populaire les griefs formulés par Photius; par là il donne le ton à une longue série d'opuscules, dont le Mémoire de Constantin Stilbès qui fut métropolitain de Cyzique sous le nom de Cyrille paraît à ce jour l'exemplaire le plus développé. Pour en apprécier la portée, il nous faut tout d'abord jeter un coup d'œil sur la littérature du XII^e siècle.

I. La littérature du XII^e siècle.

Dans son encyclique, Michel Cérulaire place en premier lieu des faits qui dénoncent une influence judaïque sur les Latins : azymes, viandes étouffées, régime des jeûnes. Ensuite il mentionne deux erreurs dogmatiques manifestées par la liturgie, puis des fautes contre le bon usage des sacrements, mariage et communion, contre les mœurs ecclésiastiques, le baptême, le culte des reliques et des Pères; le tout forme une liste de dix-neuf griefs. Pierre d'Antioche reprochera à son confrère d'avoir mêlé à des griefs importants des futilités qu'un homme de bon sens et éclairé sur la diversité des coutumes ne saurait retenir comme une faute (5). Il tiendrait par le fait même à revenir à l'attitude de Photius qui se contentait d'établir des points capitaux à discuter. Ce sera également la position de Théophylacte de Bulgarie qui paraît encore plus accommodant que Pierre

(3) Il faut insister spécialement sur la personnalité de Nicéas chartophylax, qui ne peut être, à mon avis, que le chartophylax de Michel Cérulaire, celui qui était en relations amicales avec Nicéas Stéthatos : voir l'édition des *Opuscules et Lettres* (Sources chrétiennes 81), p. 17. La titulature du personnage est très complexe : il est certainement chartophylax, mais son titre de *protosyncelle* est mis en balance avec celui de *moine syncelle*, par lecture divergente de l'abréviation $\bar{\alpha}$ = *proto* ou *monachos*. Enfin des documents le désignent (fils de) Coronitsa, du nom de sa mère, et d'autres *Nicéen*, du nom sans doute de sa ville d'origine; « chartophylax de Nicée » est une formule ambiguë à éviter. Les textes de Nicolas d'Otrante et de Jean de Naupacte sont inédits et peu connus.

(4) V. GRUMEL, *Regestes*, n° 866; nous citons toujours le texte d'après *PG*, 120, 781-796.

(5) *PG*, 120, 796-816, surtout à partir du § 6.

d'Antioche et bien moins radical que Cérulaire (6). Mais bornons-nous au problème littéraire.

Pour la composition des factums antilatins, l'encyclique de Cérulaire paraît avoir servi de modèle, comme le prouvent un certain nombre d'opuscules anonymes dérivés du document patriarcal. Ils se reconnaissent surtout au nombre des griefs énoncés. Ainsi le texte du *Mosquensis* 366, édité par Pavlov, quoique déjà divergent et plus développé, reste en relation étroite avec la liste de Cérulaire (7). J'en dirai autant des listes que donnent les manuscrits : *Clarke* 2, f. 144 (= *Brescia* A IV 3, f. 202); *Iviron* 351, n. 12; *Monacensis* 226, f. 89^v; *Mosquensis* 463 (VI, 332); *Ræ* 18, f. 49; *Sinaiticus* 1641, f. 343^v; *Vaticanus* 2198, *Vindob. jur. gr.* 10, f. 89^v. Certains témoins, par exemple *Clarke* 2, citent nommément Cérulaire; d'autres (*Vatic. Mosqu. Vindob.*) ajoutent un préambule historique sur les Francs dénommés Germains (8), que Stilbès a utilisé. Il est probable que bien d'autres manuscrits contiennent des textes apparentés, mais leur signalement par les catalogues reste vague. Lorsqu'on se trouve devant une liste éditée, comme celle du *Bruxellensis* II 4836 (9), on voit du premier coup le mode de formation de ce genre de textes; les numéros 1-19 ne sont pas autre chose que la liste de Cérulaire, suivi de chapitres du Pseudo-Photius dont nous parlons plus loin.

Durant l'époque des Croisades, sous les Comnène, les contacts nouveaux entre Occident et Orient deviennent favorables à l'observation des divergences de rites, de coutumes, de régime alimentaire, et par conséquent aussi à l'amplification des listes de griefs, dont l'énoncé devient plus précis et plus pittoresque. La venue à Byzance de l'archevêque de Milan, en 1112, fut l'occasion de controverses dont tous les textes ne sont pas connus (10). Parmi les Grecs se distingua Nicétas Séidès. Un fragment de son premier discours sur l'Esprit-Saint est édité dans le recueil de Pavlov et il fait allusion à un catalogue d'erreurs latines qui contenait trente-deux chapitres (11) : il ne retient

(6) *PG*, 126, 221-249.

(7) A. PAVLOV, *Essais critiques sur l'histoire sur la plus ancienne polémique gréco-russe contre les Latins* (en russe : je cite le tiré à part) Saint-Petersbourg, 1878, p. 151-153; le même ouvrage sera souvent cité par simple renvoi à PAVLOV.

(8) *Incipit* : Τοῦτο τὸ γένος τῶν Φράγγων ἐν ταῖς γραφαῖς Γερμανοὶ ἐλέγοντο.

(9) Édition par Juliette Davreux, dans *Byzantion*, 10, 1935, p. 103-106, qui a noté la parenté avec Cérulaire et le Pseudo-Photius. Ainsi ce manuscrit, copié en 1281, donne un état du texte indépendant de la compilation de Stilbès en 1204.

(10) V. GRUMEL, autour du voyage de Pierre Grossolanus de Milan à Constantinople en 1112; *Echos d'Orient*, 33, 1932, p. 22-33.

(11) PAVLOV, *op. cit.*, p. 186-188; le manuscrit le plus important de l'œuvre de Séidès est l'*Atheniensis* 483, dont une grande partie pourrait être de la main de l'auteur.

pour son compte que trois griefs capitaux : la procession de l'Esprit, les azymes et le culte de la Théotocos, mais il en cite neuf autres que l'on pourrait, à son avis, passer sous silence; c'est ce qu'il fait pour le reste des griefs qu'il lit dans l'opuscule. Or Séidès ne cite certainement pas Cérulaire, mais l'*Opusculum contra Francos* (12) et un autre, *De origine schismatis* probablement; d'autre part, son attitude le rapproche de Théophylacte de Bulgarie.

Une autre œuvre, celle de Jean de Claudiopolis, me paraît devoir être datée de la même période. Les griefs inclus dans son opuscule sont édités également par Pavlov, mais ce n'est qu'un extrait (13). En plus des manuscrits accessibles pour Pavlov (*Mosquenses* 366 et 368 (*Vlad.* 239 et 240), on peut citer comme témoins : *Vatopedinus* 229, f. 86-93 et *Marcianus* 228 (Mingarelli, p. 422). Le *Parisinus* 1295, f. 9 prétend que c'est une lettre du patriarche Germain à Théodore Studite (14). Bien que le contenu ne nous permette pas de préciser la chronologie, il faut admettre qu'il s'agit du Jean de Claudiopolis connu à la fin du XI^e siècle. Le texte est déjà donné dans *Vatop.* 229, ce recueil trop peu connu (15) de l'apologétique byzantine et qui est sensiblement antérieur au XIII^e siècle. Jean de Claudiopolis voisine avec Jean Phournès, Eustrate de Nicée, Théodore Smyrnaïos, Jean d'Antioche, autant de protagonistes des discussions de 1112. L'œuvre, qui se présente sous forme de lettre ou de réponse à une consultation, développe surtout le thème des azymes, dont on connaît l'actualité sous le patriarche Nicolas III (16). Plus tard, à la date où apparaît l'autre Jean de Claudiopolis (1172-1177) (17), l'on ne voit pas qu'une discussion importante ait mis les azymes en cause; c'est le thème de la primauté qui préoccupait les esprits. Il serait important de savoir si Jean de Claudiopolis, connu en 1092 (18), a survécu jusqu'en 1112, pour déterminer les rapports entre lui et Séidès, car tous deux mentionnent les Vandales dans leur préambule (19), ou d'après la même source, ou en se copiant l'un l'autre. Mais, dans la rédaction même des

(12) Sous ce titre nous désignons toujours l'opuscule édité par Hergenröther *Monumenta*, p. 62-71. Il est en grande partie reproduit dans la version d'Éthérien.

(13) *Op. cit.*, p. 189-191.

(14) Allatius, qui connaît et cite Jean de Claudiopolis, s'interroge sur cette attribution à Germain; il ne la connaissait que par des catalogues. *De perpetua consensione*, p. 712, 871, 1544.

(15) Voir par exemple cette revue, t. XVIII, 1960, p. 180.

(16) V. GRUMEL, *Regestes*, n° 956.

(17) *Ibid.*, nos 1125, 1132, 1134.

(18) *PG*, 119, 764 B; 127, 973 B; cf. *Regestes*, nos 965, 967.

(19) PAVLOV, *op. cit.*, p. 187, 189.

griefs, le métropolitain se dégage quelque peu de la forme littéraire de l'*Opusculum contra Francos* qu'il doit connaître; son texte est une rédaction continue et sans numéros inscrits.

Par simple coïncidence, il y eut aussi un Jean de Jérusalem au début du siècle et un autre, dans la seconde moitié. L. Petit a bien établi que le successeur de Syméon de Jérusalem, après 1099, est l'auteur de discours contre les Latins (20). Mais faut-il lui attribuer aussi ce texte de l'*Ambrosianus* A 35 sup., f. 131^v-140, qui aurait été composé à Constantinople par le même Jean de Jérusalem et qui s'intitule de manière insolite : *synodicon*? A l'examen, cette œuvre est des plus suspectes. Je croyais d'abord la retrouver sous le même incipit Μέχρι μὲν Σεργίου, dans *Parisinus* 1295, f. 26, mais en réalité le manuscrit de Paris, après le même préambule ne fait que reprendre et développer en certains points l'*Opusculum contra Francos*; c'est peut-être aussi le cas de *Marcianus* 503 (Zanetti, p. 265). Au contraire, le texte de l'*Ambrosianus* est plus original, ou du moins différent. Après les quatre lignes du préambule il reproduit des passages de la lettre de Pierre d'Antioche, avec quelques modifications superficielles; la fin n'est autre chose que la reproduction d'un fragment attribué à Photius par Hergenrother (21) et probablement à tort, comme nous verrons. Mais dans ce *synodicon* attribué à Jean de Jérusalem ces textes sont fort bien cousus ensemble malgré la diversité des pièces. Dès lors, qu'y a-t-il de propre au compilateur? Et, question plus grave, qui est le compilateur? Étant données certaines remarques plutôt défavorables à l'égard des Grecs, je doute que l'on puisse les attribuer au même Jean de Jérusalem qui a écrit les discours contre les Latins, où l'on ne rencontre aucune remarque de même qualité. En conclusion, il existe un opuscule Μέχρι μὲν Σεργίου qui est une variante de l'*Opusculum contra Francos* et distinct de celui de Jean de Jérusalem dont l'authenticité n'est pas établie.

Comme on le voit, ces auteurs divers ont utilisé un opuscule préexistant, très nettement distinct de celui qui découle de l'encyclique de Cérulaire. A leur témoignage, on peut joindre celui d'Éthérien, dont le rôle à Byzance au XII^e siècle n'a été mis en valeur que récemment. A. Dondaine a bien montré que la traduction d'un opuscule *De erroribus quas in Latinos Graeci devolvunt* a été faite par Hugues

(20) Notice JEAN DE JÉRUSALEM, DTC, VIII, 766-767.

(21) *PG*, 102, 392 B-396 B.

Éthérien vers 1178 et adressée au cardinal Arduin (22). Il se divise en trente-sept chapitres et correspond à peu près à l'opuscule du Pseudo-Photius édité par Hergenrother. Celui-ci avait bien vu que l'œuvre telle que nous la connaissons ne pouvait être l'œuvre du patriarche, à cause des anachronismes (et nous ajouterons : des mesquineries et de la forme littéraire) qui apparaissent vers l'époque de Cérulaire. De plus aucun des auteurs que nous venons de citer ne mentionne le nom de Photius à propos de l'*Opusculum contra Francos*.

L'opuscule du Pseudo-Photius pose en réalité un problème de critique et d'histoire littéraire plus vaste, que nous devons évoquer pour définir (la question. Trois textes, dont Hergenrother lui-même avoue qu'ils sont de tradition douteuse, doivent être considérés ensemble: a) *Contra Veteris Romae asseclas*; b) *Ad illos qui dicunt Romam primum esse thronum*; c) *Opusculum contra Francos*. Pour le premier, que l'éditeur estimait interpolé (22), sa présence dans le *synodicon* de Jean de Jérusalem exige un nouvel examen de la question. A propos du second opuscule, il y a divergence de vues entre l'éditeur, M. Gordillo, et Fr. Dolger (23). Celui-ci a fait remarquer en particulier que l'argument *ex silentio*, c'est-à-dire l'absence du nom de Photius en tête de l'opuscule avant le XIII^e siècle, est de faible poids. Mais en fait l'argument de l'éditeur n'est pas *ex silentio*; il établit positivement que le nom de Photius est mis en avant sans raison tirée des manuscrits eux-mêmes. Il n'y avait, certes, aucune raison, après le patriarcat de Cérulaire, de cacher que l'auteur du texte était Photius; bien au contraire, puisque c'est en vue de lui donner du poids qu'on l'a attribué à Photius. C'est ce qui s'est produit également pour le troisième opuscule, *Contra Francos*, avec cette différence qu'il est manifestement connu avant le XIII^e siècle et dès le début du XII^e, sans que personne l'ait attribué à Photius. Qu'il existe des œuvres perdues de ce patriarche, qu'il ait patroné de son vivant d'autres œuvres issues de son entourage, c'est fort probable; ce n'est une raison suffisante pour lui attribuer tel fragment ou tel opuscule mis sous son nom bien plus tard,

(22) A. DONDAINE, Hugues Éthérien et Léon Toscan, dans AHLDMA, 19, 1952, surtout p. 71 et 114-116; du même, *Contra Graecos*. Premiers écrits polémiques des Dominicains d'Orient, dans *Arch. Fr. Praed.*, 21, 1951, p. 362-364. Le texte de la traduction d'Éthérien peut se lire dans Hergenröther, *Monumenta* (avec le Pseudo-Photius) ou dans *PG*, 140, 541-544, sous le titre *Contra Romanum Pontificem*.

(22) *PG*, 102, 273-274.

(23) Édition dans *Or. Chr. Per.*, 6, 1940, p. 6-39; l'éditeur rejette la paternité de Photius contre l'opinion la plus courante. Compte-rendu par FR. DÖLGER, *B. Z.*, 40, 1940, p. 522-525; le recenseur souligne l'insuffisance des arguments pour nier la paternité et admet provisoirement l'authenticité, en souhaitant de nouveaux témoins manuscrits.

jusqu'à deux cents ou trois cents ans après sa mort; et cela, alors que l'oeuvre circulait déjà anonymement. Le cas du catalogue d'erreurs est typique, car l'encyclique de Photius pouvait autoriser certaines attributions. Toutefois ce genre littéraire lui-même paraît en soi étranger à la culture littéraire du patriarche et dérive plus vraisemblablement, comme il est établi pour une série de recensions, de l'encyclique de Cérulaire qui amorce la liste des griefs. L'*Opusculum contra Francos* n'est pas connu avant les témoignages de 1112 (Jean de Claudiopolis, Séidès); il est donc normal, sans remonter à Photius, de s'en tenir pour l'origine de cette oeuvre anonyme aux limites 1054-vers 1112. Les nouveautés de cette liste s'expliquent soit par la différence d'auteur (qui pourrait être un quelconque partisan de Cérulaire, par exemple Nicéas le Nicéen, son chartophylax), soit par une occasion de contacts nouveaux, comme la première Croisade.

II. Le Mémoire de Constantin Stilbès.

1. L'auteur.

Si nous avons insisté sur ces opuscules antérieurs, c'est qu'ils se retrouvent dans une rédaction plus longue et plus ordonnée qui a vu le jour après une circonstance mémorable, la prise de Constantinople par les Latins, en 1204; elle nous permet de saisir presque sur le vif le mode de formation et de propagation de ce genre de textes.

Constantin Stilbès a été certainement métropolitain de Cyzique sous le nom de Cyrille, suivant le témoignage d'au moins deux manuscrits indépendants, le *Vatopedinus* 472 et le *Barocianus* 25. Dans la copie de ses discours, ce dernier insiste plusieurs fois sur le fait qu'il était *encore diacre*, ce qui signifie dans le contexte que le titre ou la note ont été posés après l'épiscopat de l'auteur. Il existe également une lettre de Nicéas Choniâtès, postérieure à 1204 et adressée à un Stilbès (25); il s'agit sans doute du même personnage, mais elle ne nous apprend rien d'utile, sinon des rapports avec le célèbre historien. Deux manuscrits, à valeur de témoin unique, attribuent à Constantin Stilbès, ancien métropolitain de Cyzique, un opuscule sur les griefs contre les Latins qui est anonyme partout ailleurs. L'état du ms. *Atheniensis* semble offrir une explication de cet accident; le début est

(24) Voir cette revue, t. XVIII, 1960, p. 184-187.

(25) A paraître avec les autres opuscules de Choniâtès, dans l'édition préparée par le P. Berardus van Dielen (Oosterhout).

copié sur un manuscrit mutilé, où cependant le nom de l'auteur était encore visible, car le copiste ne pouvait l'inventer. Mais cela n'explique pas le fait que les autres manuscrits, qui n'ont pas cette mutilation du début, ont cependant omis au contraire le titre, en totalité ou en partie. Quoi qu'il en soit, du moment que cette copie du xvi^e siècle ne contredit pas, mais confirme d'autres témoignages, la paternité de Constantin Stilbès n'est pas douteuse, et le titre indique que cette œuvre fut écrite après l'occupation du siège de Cyzique, quand l'auteur était devenu moine.

Pour dater la composition du texte, le critère le plus important, après le nom de l'auteur, est l'allusion au siège de Constantinople en 1204 et aux événements proches qui l'ont suivi. La mention du cardinal Pélage (n. 95, apparat) ne semble pas appartenir à l'original, puisque en aucune façon l'« histoire précédente » à laquelle il est fait allusion n'est le morceau lui-même, mais peut-être les *Annales* de Georges Acropolite. Cela nous rapporterait d'ailleurs après 1213, à une date vraiment trop éloignée de 1204. En principe, il n'est pas impossible de reculer la date même après le passage de Pélage, mais la logique des rapports entre manuscrits, et le caractère de cette partie propre au Mémoire suggère une rédaction plus proche de l'événement capital qui l'a provoqué. Ce qui distingue, en effet, cet opuscule de tous les précédents et surtout de ceux qui restent anonymes, c'est tout d'abord le chapitre spécial concernant les méfaits des Latins à Constantinople. Même lorsqu'il copie ou résume les opuscules antérieurs, Stilbès insère de nouveaux griefs avec des détails qui relèvent de l'observation directe et non de l'érudition pure. Il est cependant difficile de faire le partage entre les deux sources, entre les faits vus ou entendus par l'auteur et les réminiscences. Dans les passages plus personnels, des élégances de style permettent de reconnaître la main du professeur que fut Stilbès avant 1204. De toute façon, l'œuvre n'a pas la qualité littéraire des discours pour la bonne raison que l'auteur aborde ici un genre tout à fait différent et s'adresse à un auditoire beaucoup plus populaire que celui qui fréquentaient les écoles patriarcales.

2. *Manuscrits et éditions.*

Le Mémoire de Stilbès n'est pas entièrement inédit, ni inconnu (26).

(26) Hergenröther en particulier l'a étudié de près : *Photius Patriarch von Constantinopel*, III, p. 175-223, 820-932; il travaille sur l'édition de Cotelier, sur le texte latin de Stevartius et les mss. *Monac*, 256, *Ambros.* C. 259 inf. Son commentaire est d'une grande érudition et

Mais la connaissance du nom de l'auteur donne son plein sens au document qui, une fois daté, permet à son tour de procéder aux classements des opuscles antérieurs et postérieurs. Les manuscrits se partagent en deux familles distinctes :

AR : *Atheniensis* 2972 et *Patmos* 668;

BMT : *Monacensis* 256, *Ambrosianus* C., 259 inf., *Taurinensis* B. V. 16.

P : *Parisinus* 1267, dépendant de la première famille, est à part.

A = *Atheniensis* 2972, f. 40-52. Pour se rendre du contenu de ce manuscrit, on peut se reporter à la description d'un manuscrit du Caire, dont je ne puis dire exactement le rapport avec A (27). Le manuscrit du Caire est de 1576, au moins en partie, et A doit être sensiblement de la même époque. S'ils ne sont pas copiés l'un sur l'autre, ils dépendent strictement d'un même exemplaire, surtout pour le texte qui nous intéresse. Les folios 40-151 de A contiennent dans l'ordre suivant les textes numérotés 70, 77, 62, 61, 66, 67 dans le *Cairensis*. Le *desinit* de notre texte dans la description du *Cairensis*, au f. 152^v, est en réalité celui d'une explication du *Kyrie eleison* qui suit également dans A, au f. 52. Les deux témoins ont un autre texte rare, et même unique, je crois : une *dialexis* entre Nicéphore et le légat de Clément IV, sous Michel Paléologue. Le manuscrit A, certainement par la faute du copiste, passe directement du n. 74 (f. 49) au n. 86 (f. 49^v), c'est-à-dire qu'il a omis, en tournant sa page, les numéros 78-88 de notre édition. Ce détail permettra peut-être de déterminer son rapport avec le *Cairensis*.

R. = *Patmos* 668. Le catalogue de Sakellion n'indique pas avec assez de précision le contenu du manuscrit estimé du xv^e siècle; en particulier le n. 8 est aussi une œuvre contre les Latins. Notre texte occupe des folios 275-282 et il est suivi, comme dans A et *Cairensis*, de l'explication brève du *Kyrie eleison*. Ensuite vient une monodie, mutilée du début, pour un personnage dont l'épouse est dite sébastocratorissa; c'est ce qui explique le titre du catalogue : « monodie d'une sébastocratorissa ». Le voisinage de ce texte constitue une certaine garantie pour celui de Stilbès.

A part le fait que R omet les titres des sections, il s'accorde étroitement avec A, en particulier pour toutes les omissions : 20, 95 (le

restera utile, mais nous envisageons le texte à un point de vue beaucoup plus restreint : celui de son origine propre, en 1204, et celui de ses sources directes qui ne nous conduisent pas au-delà de Michel Cérulaire.

(27) Description par Georges Charitakès des manuscrits datés de la Bibliothèque patriarcale du Caire : *EEBΣ*, 4, 1927, p. 148-155.

nom de Pélage), 97, 100 (en grande partie). A ne juger que par la photographie (28), R paraît avoir un titre général plus court que celui de A et différent de celui de P; mais il n'est pas lisible.

P = *Parisinus* 1267, f. 119-124^v. C'est le manuscrit de l'édition Cotelier (29). Tandis que la lettre du clergé grec (f. 124-126) a été reproduite dans Migne notre texte a été délaissé. Comme AR, P se recommande donc aussi du voisinage d'un texte unique, puisque la lettre est inconnue par ailleurs. Mais la recension de P, dont le texte proprement dit est de la famille AR, présente des traits particuliers : réduction du titre général, omission des titres secondaires et des numéros 7-8, 14, 22, 29-30, 47-49, 53-54; rédaction abrégée pour 55-56, 64-65; un paragraphe propre après 44. Enfin la partie originale concernant le siège de 1204, 76-98, forme la conclusion. C'est le changement le plus troublant pour la tradition du texte, car il répond à une certaine logique; de cette manière le développement concernant les erreurs n'est pas interrompu par l'insertion des griefs contemporains et le récit des méfaits de 1204 introduit naturellement la lettre du clergé copiée à la suite. Cependant l'accord de tous les autres manuscrits exclut cet ordre qu'il faut attribuer, dans l'état actuel de la tradition, à un remaniement de P, provoqué sans doute par le voisinage de la lettre. Je suppose que le ms. *Atheniensis* (Boulé) 35 (30) est de même nature que le *Parisinus*.

Dans la famille B M T, un fait extérieur indique immédiatement l'influence du même exemplaire : omission de 41-50. Comme les numéros 40 et 51 sont de plus mutilés, l'un de la fin, l'autre du début, il semble exclu que l'un des copistes ait omis volontairement ce passage pour lequel T par exemple a laissé les folios 84 et 85 en blanc; ce vide est moins étendu dans les autres manuscrits. *Monacensis* 256 (B), daté par Hardt du xiv^e siècle, semble plutôt du xv^e; en tout cas il est postérieur à Marc d'Éphèse dont il contient les œuvres. Son texte, traduit en latin par Stevartius, a paru dans les notes pour l'édition de l'*Adversus Graecos* de Manuel Calécas (31). Avec un certain à-propos le copiste a placé avant les griefs contre les Latins

(28) Procurée grâce à l'amabilité de N. A. Oikonomidès, de la *Fondation Royale de la Recherche Scientifique* (Athènes).

(29) Dans *Monumenta*, III, p. 495-514. Cf. *PG*, 140, 293-298.

(30) Νέος Ἑλληνομνήμων, 2, 1905, p. 233; le manuscrit est du xviii^e siècle et reproduit l'ordre du *Parisinus*, avec la lettre à Innocent III; il se peut fort bien que ce soit simplement une copie de l'édition de Cotelier.

(31) J'ai sous les yeux le texte donné par *Magna Bibliotheca veterum Patrum* (Cologne, 1618), XIV, 337-338. Hergenröther cite le même texte d'après *Bibl. Patr. Lugdun.*, t. XXVI.

un extrait de Joseph Bryennios, dans lequel ce prédicateur zélé relève les fautes les plus saillantes des Grecs, qui leur ont valu, d'après lui, la décadence des débuts du xv^e siècle (32). Le texte de B ne présente guère que de très légères variantes avec T. L'*Ambrosianus* C 259 inf. (*Martini*, n. 899) paraît dérivé de B, mais avec quelques fautes personnelles; un signe extérieur de cette parenté, c'est que les deux mss. interrompent la numération des chapitres après le n. 8.

Ces manuscrits se distinguent de AR par l'omission de 22 et 89; 58 est joint à 56 et le nom de Pélage est ajouté au n. 95. Un rapport apparaît avec P du moment que celui-ci omet aussi 22 et qu'il maintient, au n. 100, des développements communs à BMT et omis par AR. Nous remarquons ainsi que P est influencé par les deux familles.

Pour l'édition, nous tenons AR pour le texte de base; nous admettons rarement les leçons de BMT. Cependant, comme ce genre d'opuscules est exposé principalement aux omissions et aux additions, nous admettons toute partie propre à l'une ou l'autre famille, quand elle est confirmée par le témoignage de P. Nous insisterons surtout dans l'apparat sur les additions et les omissions, laissant de côté des fautes mineures. En réalité, il aurait fallu comparer le texte de Stilbès avec celui de ses sources (surtout l'*Opusculum contra Francos*, dont il n'existe pas d'édition critique) pour voir dans quelle mesure et dans quelle intention le compilateur modifie la rédaction, accepte des fautes ou les corrige (voir notes à 46 et 63). Dans l'édition, la numération ne correspond plus à celle d'aucun manuscrit et il a semblé inutile d'encombrer l'apparat de chiffres divergents. T est cité seul pour la famille BMT.

(32) Hergenröther commente également ce texte dont il n'a pas connu l'auteur : *Photius*, III, p. 838-840. Depuis il a été édité par L. Oeconomus, avec traduction et commentaire, dans *Mélanges Charles Diehl*, I, p. 225-233, d'après l'édition des œuvres de Bryennios par E. Boulgaris; c'est le chapitre XLVII de l'œuvre intitulée *Kephalaia* (éd. t. III, p. 119-123).

**Τὰ αἰτιάματα τῆς λατινικῆς ἐκκλησίας
ὅσα περὶ δογμάτων καὶ γραφῶν καὶ
ἐτέρων πολλῶν συγγραφέντα παρὰ
Κυρίλλου τοῦ πρὶν Κυζίκου Κωνσταντίνου
τοῦ Στιλβῆ.**

1 "Όσα περὶ δόγματα καὶ γραφᾶς καὶ τοιαῦτα.

α'. Τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον οὐκ ἐκ μόνου τοῦ Πατρὸς ἀλλὰ καὶ ἐκ τοῦ Υἱοῦ λέγουσιν ἐκπορεύεσθαι καὶ τῷ θείῳ συμβόλῳ τῆς πίστεως τὴν λέξιν αὐτὴν παρεγγράφουσιν.

β'. Ἐν τῷ « εἷς ἅγιος, εἷς Κύριος Ἰησοῦς Χριστὸς εἰς δόξαν Θεοῦ Πατρὸς » « διὰ Πνεύματος ἁγίου » προστιθέασιν.

γ'. Οὐ γράφουσιν « μικρὰ ζύμη ὅλον τὸ φύραμα ζυμοῖ » ἀλλὰ « φθείρει » ἐκ τούτου τὸ ἐνζυμον ἐκβάλλειν πειρώμενοι.

Codices : A = *Atheniensis* 2972; R = *Patmensis* 668; P = *Parisinus* 1267; T = *Taurinensis* B.N. 16 (valet etiam pro B = *Monacensis* 256 et M = *Ambrosianus* C. 259 inf.). Titulus A incertus R ὅσα ... Στιλβῆ om. P T 1 "Όσα ... τοιαῦτα. necnon alios titulos infra om. PR 2-8 Pleraque usque ad c. 4 ex defectu exemplaris om. A

**CONSTANTIN STILBÈS, ANCIEN MÉTROPOLITE
DE CYZIQUE CYRILLE**

**LES GRIEFS CONTRE L'ÉGLISE LATINE
AU SUJET DES DOGMES, DES ÉCRITURES
ET DE BEAUCOUP D'AUTRES POINTS**

I. Les dogmes, les Écritures et choses semblables.

1. L'Esprit Saint, disent-ils, ne procède pas du Père seul, mais aussi du Fils et ils inscrivent par fraude ces mots dans le Symbole divin de la foi.

2. A la formule « seul saint, seul Seigneur Jésus-Christ pour la gloire de Dieu » ils ajoutent « par le Saint-Esprit ».

3. Ils n'écrivent pas : « un peu de ferment fait fermenter toute la pâte », mais « corrompt », tentant par là d'exclure le pain fermenté.

δ'. Τοὺς ἱεροὺς κανόνας καὶ τὰς θείας γραφὰς σκέδον οὐδ' ἐπι-
 10 γινώσκουσι, κανόνα δὲ καὶ νόμον λέγουσιν ἔχειν τὸ παρὰ τοῦ Πάπα
 κελευόμενον τοῦ σήμερον ὄντος καὶ ζῶντος· τὰ δέ γε τῶν τὴν ζωὴν
 ταύτην τελευτησάντων νομοθετήματα, καὶ ἀπόστολοι, καὶ πατέρες
 εἶεν, ὡς αὐτοῖς συναποθανόντα νομίζουσι.

ε'. Τὸν ὄρκον ἀκώλυτον τελέως ἡγοῦνται καὶ εἰς φαυλοτάτας ὑποθέ-
 15 σεις αὐτῶ καταχρῶνται, τὸ εὐαγγελικὸν τὸ μὴ ὀμνύειν ὅλως εἰς οὐδὲν
 τιθέμενοι, ἐπειδὴ, φασίν, ὀμνύει καὶ ὁ Θεὸς ὡς τὸ ὤμοσε Κύριος τῷ
 Δαυὶδ καὶ κατ' ἐμαυτοῦ ὤμοσα.

ς'. Ἀλλὰ καὶ τὴν ἐπιτοκίαν οὐδὲ μικρὸν ὑποστέλλονται, φθάνει
 δὲ καὶ ὁ Πάπας αὐτὸς συγχωρῶν αὐτοῖς μελλόντων ὄρκων παράβασιν
 20 καὶ τὴν ἐπὶ ταύτῃ κατάκρισιν.

ζ'. Τὰ θεόπνευστα τῶν μεγάλων φωστήρων συγγράμματα καὶ
 διδασκάλων τῆς Ἐκκλησίας, Χρυσοστόμου, Βασιλείου, Γρηγορίου,
 οὐ δέχονται.

η'. Τὰς ἐπιστολάς τοῦ μεγάλου Παύλου τοῦ ἀποστόλου περιφρονοῦ-
 25 σιν ὅτι, φασίν, οὐ τῶν δώδεκα γέγονεν οὐδὲ αὐτόπτης Χριστοῦ, τὴν
 ἐνόδιον ἐκείνην φρικτὴν ὀπτασίαν ἢ θεοπτείαν καὶ τὰ τοῦ Χριστοῦ
 πρὸς τὸν ἀπόστολον ὑψηλὰ ῥήματα, τὸ σκεῦος τῆς ἐκλογῆς, καὶ τὸ

18 Ἀλλὰ καὶ om. T 21-31 c. 7-8 om. P || post c. 8 numeros capitulorum
 om. BM 22 τῆς Ἐκκλησίας om. T 26 ἐνόδιον : -όσιον AR

4. Les saints canons et les divines Écritures leur sont presque inconnus; ils disent avoir pour canon et pour loi ce que le pape ordonne, le pape qui existe et vit aujourd'hui; mais les décrets de ceux qui ont quitté cette vie, fussent-ils Apôtres ou Pères, sont morts avec eux, pensent-ils.

5. Ils estiment que le serment n'est nullement défendu et ils en abusent pour les affaires les plus futiles, ne faisant aucun cas du précepte de l'Évangile de ne pas jurer; car, disent-ils, Dieu aussi jure, par exemple : « J'ai juré à David » et « J'ai juré en moi-même ».

6. Ils ne s'abstiennent pas non plus tant soit peu du parjure; d'avance, le pape lui-même leur remet un manquement à des serments futurs et la sanction mérité par le fait.

7. Les écrits inspirés par Dieu des grands astres et docteurs de l'Église, Chrysostome, Basile, Grégoire, ne sont pas admis chez eux.

8. Ils dédaignent les épîtres du grand apôtre Paul, parce que, disent-ils, il n'a pas été du nombre des Douze ni témoin du Christ; la vision célèbre de Dieu sur le chemin (de Damas), les paroles sublimes du Christ à l'apôtre — vase d'élection — le port de son nom et de ses stigmates, le troisième ciel,

φορεῖον τοῦ ὀνόματος αὐτοῦ ὡς καὶ τῶν στιγμάτων καὶ τὸν τρίτον οὐρανὸν καὶ τοὺς ὑπερβαίνοντας αὐτοῦ κόπους ἐν τῷ εὐαγγελίῳ καὶ
30 τὸν καρπὸν τῶν καμάτων, τὴν πίστιν τῶν τοσούτων ἔθνων οὐδὲ λογιζόμενοι.

θ'. Νομοθετοῦσι μόναίς τρισὶ γλώσσαις τὸ θεῖον δοξολογεῖν, λατινικῇ, ἑλληνικῇ καὶ ἑβραϊκῇ, ἑτέρα δὲ μηδεμίᾳ τῶν πιστευσάντων ἔθνων.

“Ὅσα περὶ θείας τελετᾶς καὶ τοιαῦτα.

35 ι'. Ἄζυμα προσφέρουσι καὶ συκοφαντοῦσι τὸν τάχα καὶ αὐτοῖς αἰδέσιμον μέγαν Πέτρον καὶ τοὺς διαδόχους αὐτοῦ ὡς ταῦτα παραδόντας αὐτοῖς.

ια'. Οὐκ ἔρτον λαμβάνουσι μέγεθος ἔχοντα οὐδὲ κλῶσι καὶ μεταδίδουσι, ὡς ὁ Κύριος ἐν τῷ μυστικῷ παρέδωκε δείπνω, ἀλλ' ὀβολιαῖον
40 ἀζύμου τι φύραμα καὶ ἄκλαστον τοῦτο καταπίνει μόνος αὐτὸς ὁ προσφέρων.

ιβ'. Κἂν ἀρχιερεὺς εἶη καὶ ἱερεὺς ὁ προσάγων, αὐτὸς μόνος τοῦ προσκομισθέντος μεταλαμβάνων τοῖς ἄλλοις πᾶσιν ἱερατικοῖς τε καὶ

28-29 ὡς καὶ τῶν... κόπους om. A 33 ἑλληνικῇ : ἑλληνίδι (post ἑβραϊκῇ T) ἐκκλησιαστικῇ P 35 Ἄζυμα : ἄλλον A 36 αἰδέσιμον : ὧδε AP || τοὺς διαδόχους αὐτοῦ : διαδόχον αὐτῷ AP || ταῦτα : δῆθεν R 40 προσφέρων : -ρόμενος T (cf. Jn 6, 54)

ses peines démesurées pour l'Évangile et le fruit de ses labeurs, la foi de tant de nations, rien de cela ne compte pour eux.

9. Ils font une loi de louer la divinité seulement en trois langues, en latin, en grec et en hébreu, à l'exception d'aucune autre des peuples qui ont reçu la foi.

II. Les cérémonies sacrées et choses semblables.

10. Ils font l'offrande des azymes et calomnient le grand (saint) Pierre, qu'ils vénèrent peut-être eux aussi, et ses successeurs, en disant qu'ils leur ont donné cette tradition.

11. Ils ne prennent pas un pain de certaine dimension et ils ne le rompent pas pour le distribuer, comme le Seigneur le donna au repas mystique; ils prennent une sorte de pâte azyme en forme de sou que le célébrant consomme seul sans la rompre.

12. Que le célébrant soit évêque ou prêtre, lui seul communie au pain offert et il donne aux autres, clercs ou laïques, le sacrement de communion

λαϊκοῖς φιλήματι τὴν μετάληψιν τῆς κοινωνίας ἀφοσιοῖ. Καὶ ποῦ
 45 ποτε λοιπὸν παρ' αὐτοῖς τὸ « ὁ τρώγων μου τὴν σάρκα καὶ πίνων
 μου τὸ αἷμα ἔχει ζωὴν αἰώνιον », ἐπεὶ οὐ μετέχουσι τοῦ σώματος
 καὶ αἵματος τοῦ Χριστοῦ, καὶ ἀμεμπτον ὑποθώμεθα τὸ προσφερό-
 μενον.

ιγ'. Τῇ μεγάλῃ δὲ παρασκευῇ πάντες μεταλαμβάνουσι καὶ ἐν τῷ
 50 ἀποθνήσκειν, πλὴν οὐδὲ τότε ἐκ τοῦ παρ' αὐτοῖς ἀγιασθέντος δῆθεν
 ἀζύμου, ἐξ ἐτέρου δὲ κοινοῦ καὶ ἀπροσκομίστου. Καὶ ἡ ἐπὶ τούτοις
 ἀπολογία· « Οὐ γὰρ οἶδαμεν, φασί, τὸν ἄξιον. » Αὕτη δὲ ἡ ἀπολογία ἐτέ-
 ραν ἐξεκάλυψε μέμψιν, τὸ μὴ πνευματικοῖς αὐτοὺς κεχρῆσθαι πατρά-
 σιν· εἰ γὰρ κέχρηται, λοιπὸν οὐκ ἠγγόνηται τίνες οἱ ἄξιοι.

55 ιδ'. Ὁ μεταλαμβάνων τῶν παρ' αὐτοῖς ἀγιασμάτων ὕδατι περι-
 κλύσας τὸ στόμα εἰς ἔδαφος αὐτὸ ἀποπτύει καὶ καταπατεῖ. Εἰ οὖν
 ἐκεῖνα Χριστοῦ, πῶς ἀτιμαστέα; Εἰ δ' ἀτιμαστέα, οὐ τοῦ Χριστοῦ.
 ιε'. Ὁ αὐτὸς καὶ εἰς ἱερεῦς παρ' αὐτοῖς δις καὶ τρίς λειτουργεῖ καὶ
 προσφέρει ἐν ἡμέρᾳ μία καὶ θουσιαστηρίῳ ἐνί, ἧ καὶ ἐν διαφόροις, καὶ
 60 ἔμπαλιν διαφοροὶ ἐν ἐνὶ ἕκαστος ἀνὰ μέρος.

45 τὴν σάρκα : τὸ σῶμα T 46 οὐ R : om. A μὴ P μὴδὲ T 49 post παρασκευῆ :
 μόνη add. T 55 c. 14 om. P || Ὁ om. et post αὐτοῖς add. ἱερεῦς R 58 ἱερεῦς T
 et Pseudo-Photius : ἀρχιερεῦς APR

par un baiser. Que devient donc chez eux la parole : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle », puisqu'ils ne participent pas au corps et au sang du Christ, en supposant même que l'offrande soit légitime?

13. Tous communient le Vendredi Saint et au moment de la mort; même en cette occasion, ce n'est pas le pain azyme soi-disant consacré par eux qu'ils reçoivent, mais un pain différent, commun et non offert à la messe. Ils en donnent cette raison : « Nous ne savons pas qui est digne. » Cette réponse fait apparaître un autre défaut, le fait qu'ils n'ont pas recours à des pères spirituels; en effet s'ils avaient recours à eux, ils n'ignoraient pas qui est digne.

14. Celui qui reçoit la communion de leur sacrement se rince la bouche avec de l'eau puis il la crache à terre et la foule aux pieds. Si cela vient du Christ, comment peut-on le traiter sans honneur? S'il faut le traiter sans honneur, cela n'est pas du Christ.

15. Chez eux, un seul et même prêtre célèbre la messe deux ou trois fois le même jour et sur le même autel, ou sur des autels différents, ou encore différents prêtres au même autel, chacun à son tour.

ιζ'. Ἐκ πρώτας λειτουργοῦσι καὶ οὐ κατὰ τὴν νενομισμένην τῆς καθόδου τοῦ ἁγίου Πνεύματος ὥραν.

ιζ'. Τὴν παρὰ τοῦ μεγάλου Βασιλείου καὶ τοῦ Χρυσοστόμου ποιηθεῖσαν ἀκολουθίαν τῆς θείας ἱερουργίας τέλεον ἀθετοῦσι.

65 ιη'. Εἰς μίαν κατάδυσιν βαπτίζουσιν ἐπιλέγοντες τὸ ὄνομα τοῦ Πατρὸς καὶ τοῦ Υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου Πνεύματος, ὡς δοκεῖν τοῦτο τῶν προσώπων συναλοιφήν.

ιθ'. Εἰς ὕδωρ μόνον βαπτίζουσιν· ἄλατος τὸ στόμα τοῦ βαπτισθέντος πληροῦσι· πτύελω περιχρίουσιν αὐτὸν πτύσαντες πρῶτον ἐν τῷ κοίλῳ
70 τῆς ἀριστερᾶς χειρὸς καὶ μετὰ τῆς δεξιᾶς τὸν σίελον ἐκταράξαντες ὥσπερ εἰς τὴν ἐκείνου κατάχρισιν χρῶνται καὶ οὐδὲ τὸ μῦρον παραλαμβάνουσι τὸ νενομισμένον τῇ ἁγίᾳ καὶ ἀποστολικῇ Ἐκκλησίᾳ.

κ'. Τὸν βαπτισθέντα εἰς μέτρον ἡλικίας ἐλάσαντα καὶ πλημμελήμασιν ἀνθρωπίνοις περιπεσόντα ἐλαίῳ περιχρίουσιν εἰς ἄφεσιν ἁμαρ-
75 τιῶν καὶ δις βαπτίζειν δοκοῦσιν.

κα'. Οἱ ἀρχιερεῖς αὐτῶν οὐ πάντοτε τὰς τῶν κληρικῶν καὶ τῶν ἐπισκόπων τελοῦσι χειροτονίας, ἀλλὰ τοῦ ἐνιαυτοῦ τετράκις καὶ μόνον ἐν ταῖς εἰσόδοις δηλονότι τῶν τεσσάρων τροπῶν, ἔαρος, θέρους, μετο-

62 καθόδου... ὥραν cf. Acta 5, 15 : ὥραν τῆ καθολικῆ... ἐκκλησίᾳ T 63 c. 17 om. P 58-69 βαπτίζουσι... πτύελω περι- om. T ἄλατι P || τοῦ βαπτισθέντος P : om. AR 73 c. 20 om. AR || τὸν βαπτισθέντα : καὶ τοῦτον β. καὶ εἰς P 76 τὰς om. APR

16. Ils disent la messe dès le matin et non à l'heure établie de la descente du Saint-Esprit.

17. Ils négligent absolument l'ordonnance de la liturgie divine composée par Basile le Grand et Chrysostome.

18. Ils baptisent par une seule immersion en invoquant le nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, de sorte que le geste ressemble à une ablution du visage.

19. Ils baptisent seulement avec l'eau; ils remplissent de sel la bouche du baptisé. Ils lui font une onction avec de la salive en crachant d'abord dans le creux de la main gauche; puis, remuant la salive de la main droite, ils s'en servent comme pour l'onction du baptisé et ils n'emploient pas le chrême en usage dans l'Église sainte et apostolique.

20. Quand le baptisé est avancé en âge et qu'il est tombé dans les fautes humaines, ils lui donnent l'onction de l'huile pour la rémission des péchés; ils semblent baptiser deux fois.

21. Leurs évêques ne célèbrent pas en tout temps les ordinations de clercs et d'évêques, mais quatre fois par an et seulement à l'entrée des quatre

πώρου καὶ χειμῶνος, τοὺς πρώτους τούτους μῆνας παρατηροῦντες
 80 τὸν μάρτιον, τὸν ἰούνιον, τὸν Σεπτέμβριον, τὸν δεκέμβριον. Καὶ ἐν
 τῇ πρώτῃ μὲν ἑβδομάδι τοῦ μαρτίου μηνὸς ἢ τινος τῶν λεχθέντων
 κατὰ τὴν τετράδα ἱερεῖς καὶ διακόνους χειροτονοῦσι καὶ λοιποὺς
 κληρικούς, κατὰ δὲ τὸ σάββατον ἐπισκόπους καὶ ἑτέρους ἀρχιερεῖς,
 85 ταῖς ἡμέραις καὶ οὐ τὴν ἀρετὴν τοῦ τε χειροτονουμένου καὶ τοῦ χειρο-
 τονοῦντος, ἢ τὴν τῶν εὐχῶν μᾶλλον δύναμιν, αἰτίαν εἶναι πάντοτε
 τῆς ἐπελεύσεως ἐκείνου πιστεύοντες.

κβ'. Οἱ λέγουσιν ὡς ἡμεῖς . « Βαπτίζεται ὁ δοῦλος τοῦ Θεοῦ ὁ
 δεῖνα εἰς τὸ ὄνομα τοῦ Πατρὸς καὶ τοῦ Υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου Πνεύμα-
 90 τος » εἰς τρεῖς καταδύσεις, ἀλλ' εἰς ἓν βάπτισμα λέγουσι. « Βαπτίζω
 τὸν δεῖνα εἰς τὸ ὄνομα τοῦ Πατρὸς καὶ τοῦ Υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου Πνεύ-
 ματος. »

κγ'. Πολλοὺς ὁμοῦ χειροτονοῦσιν ἐπισκόπους, ἱερεῖς τε καὶ διακό-
 νους.

95 κδ'. Ὁ διάδοχος τοῦ τελευτήσαντος Πάπα οὕτω καθίσταται· ἐκλέ-
 γονται τοῦτον ἢ κατ' αὐτοὺς σύνοδος καὶ προσάγουσι τῷ νεκρῷ τὸν

79 τούτους μῆνας AT : τούτων μ. PR quod stare posset 80 καὶ... μὲν : ἐν τῇ
 μὲν A ἐν μὲν τῇ T 86 ἢ... τὴν δύναμιν om. T || μᾶλλον om. A 88 c. 22 om. PT ||
 Initio Δεῖ εἰδέναι ὅτι add. R nam hoc capitulum forsitan ex nota marginali
 additur 91 τὸν δεῖνα : τὸν ὁ δ(εῖνα) AR || ὄνομα om. A 96-97 τὸν ζῶντα... ὅλον :
 λειψάνῳ τὸν ζῶντα P

saisons : printemps, été, automne, hiver, en observant ces premiers mois :
 mars, juin, septembre, décembre. A la première semaine du mois de mars ou
 de l'un des mois susdits, le mercredi, ils ordonnent les prêtres, les diacres
 et les autres clercs; le samedi, les évêques et autres grands prêtres; c'est
 en ces jours qu'ils limitent la descente de l'Esprit Saint et ils ne croient
 pas que c'est la vertu de celui qui reçoit et de celui qui fait l'ordination,
 ou plutôt l'efficacité des prières, qui est cause en tout temps de la venue
 de l'Esprit.

22. Ils ne disent pas comme nous : « Est baptisé le serviteur de Dieu un
 tel au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit » pour trois immersions,
 mais ils disent pour une seule ablution : « Je baptise un tel au nom du
 Père et du Fils et du Saint-Esprit. »

23. Ils ordonnent en même temps plusieurs personnes évêques, prêtres et
 diacres.

24. Le successeur du pape défunt est intronisé de la façon suivante.
 Leur synode fait l'élection, puis on conduit le vivant près du défunt et

ζῶντα, τῷ λειψάνῳ τὸν ὅλον, καὶ λαβόντες τοῦ ἀναισθήτου τὴν χεῖρα ἐπιτιθέασι τῷ τραχήλῳ τοῦ ἐν αἰσθήσει καὶ τοῦτο χρίσιν τοῦ διαδόχου καὶ τελείωσιν ἡγῆνται καὶ οὗτος πρῶτος εὐθύς ἐπὶ τῇ κηδεῖα ἱερου-
100 γεῖ τοῦ χρίσαντος νεκροῦ καὶ εἰς τὸ ἐξῆς ὡς κεχρισμένος κραταίως ἀρχιερατεύει.

κε'. Ἐν τῇ μεγάλῃ τεσσαρακοστῇ καθ' ἐκάστην τελείαν λειτουργοῦσι καὶ οὐδέποτε προηγιασμένην.

κς'. Ἀνακαθάρσεις ποιοῦνται οἱ αὐτῶν ἱερατικοὶ καὶ ῥαντισμοὺς
105 εἰς ἀποτροπὴν ὧν δεδίττονται, ἔθεσι δουλεύοντες ἰουδαϊκοῖς.

κζ'. Οἱ μέγιστοι τῶν ἀρχιερέων αὐτῶν ἐν τῷ εἰσοδεῦειν εἰς λειτου-
γίαν περιάγουσι πολλάκις παιδία γυμνὰ αὐτῶν προοδεύοντα καὶ ταῦτα ῥαντίσαντες ἀπολύουσι· καὶ διδάσκουσιν ἐκ τῆς τοιαύτης τελετῆς ἄτρωτα καὶ ἀήττητα ἐν πολέμοις ἀνδρωθέντα ταῦτα διαφυλάττεσθαι.

110 κη'. Ἀφορισμοῦ τινα λύοντες γυμνοῦσιν αὐτὸν εἰς ὄσφυν καὶ μαστί-
ζοντες ἐπὶ τοῦ γυμνοῦ λώροις ἢ λύγοις ἀπολύουσιν ὡς συγκεχωρη-
μένον ἐντεῦθεν.

κθ'. Κατὰ τὴν θερινὴν τοῦ ἡλίου τροπὴν ἐπισωρεύοντες ζώων ἀκαθάρ-

100 ὡς κεχρισμένος κραταίως T : ἀχρηστότατος καὶ ἀδεῶς A εὐχρηστότατος (καὶ P) κραταίως PR 105 ἰουδαϊκοῖς : ἱερατικοῖς R 106 c. 27 om. P 107 παιδία γυμνὰ (cf. c. 95) T : παιδίον γυμνὸν etc. singulari AR 113-124 c. 29-30 om. P

l'intact près de la dépouille; on prend la main du mort et on l'impose sur le cou de celui qui a tous ses sens. C'est cela qui constitue, à leur avis, l'onction et la consécration du successeur et celui-ci officie la première fois aussitôt après pour le service à l'intention du défunt qui l'a ordonné, et dans la suite il pontifie avec tout pouvoir comme parfaitement ordonné.

25. Durant le grand carême ils célèbrent chaque jour la messe complète et jamais celle des Présanctifiés.

26. Leurs prêtres procèdent à des purifications et à des aspersiones pour écarter ce qu'ils craignent, se faisant les esclaves de coutumes judaïques.

27. Les plus importants parmi de leurs évêques, pour l'entrée à la messe, se font souvent escorter par des garçons peu vêtus qui marchent devant eux; ils les aspergent, puis les renvoient. Ils enseignent qu'à la suite de cette cérémonie ils sont virilisés et préservés des blessures et de la défaite dans les combats.

28. Pour absoudre quelqu'un de l'excommunication, ils le dénudent jusqu'à la ceinture et le flagellent à même la peau avec des courroies ou des verges; après quoi ils le renvoient comme pardonné de ce fait.

29. A l'occasion du solstice d'été, ils font un tas d'ossements de bêtes

των ὀστᾶ, ὄνων καὶ κυνῶν καὶ τοιούτων, κατακαίουσι ταῦτα· καὶ
 115 λαμβάνοντες τὴν ἐξ αὐτῶν αἰθάλην ἐμβάλλουσιν ὕδατι καὶ χρῶνται
 εἰς ῥαντισμὸν καὶ ἁγιασμόν, ὡς οἴονται, τῶν ῥαντιζομένων.

λ'. Κατὰ δὲ τὴν παρ' αὐτοῖς εἴσοδον τῆς τεσσαρακοστῆς (ἦτοι
 τὴν πρώτην ἑβδομάδα, τὴν τετράδα, ἀπ' αὐτῆς γὰρ ἄρχονται) ἐξ ἐκείνης
 τῆς ὕδατι πεφυραμένης αἰθάλης περιχρίουσιν οἱ τοῦ βήματος τοὺς
 120 προσερχομένους εἰς κορυφὴν καὶ τὸ μέτωπον καὶ τὸ πρόσωπον, βοήθειαν
 εἰς νηστείαν καὶ ἀρετὴν ἐκ τούτου πιστεύοντες διδόναι καὶ πιστευόμε-
 νοι. Λέγεται δὲ ὡς ἀπὸ τῆς τοιαύτης αἰθάλης συμφυρῶσι καὶ εἰς τοὺς
 ἐπιδειπνίους ἄρτους αὐτῶν· τὰ τοιαῦτα γοῦν ποίας μυσαρότητος οὐ
 νικῶσιν ὑπερβολήν;

125 λα'. Κατὰ τὴν μεγάλην τοῦ Πάσχα κυριακὴν ἀμνὸν σφαγιάσαντες
 καὶ ὀπτήσαντες εἰσάγουσιν εἰς τὸ θυσιαστήριον καὶ ἐπιτιθέασιν τῇ
 τραπέζῃ ἐν τῇ κατ' αὐτοὺς ἱεροτελεστίᾳ· καὶ μετὰ τὴν ἱεροτελεσίαν
 καὶ τὴν ταύτης ἀπόλυσιν ἐσθίουσιν μὲν τὰ κρέα τοῦ ἀμνοῦ, τὰ δὲ ὀστᾶ
 καίουσι καὶ τὴν ἐξ αὐτῶν αἰθάλην τηροῦσιν εἰς ὄλον ἐνιαυτὸν καὶ ἐξ
 130 αὐτῆς ἐπιπάττουσιν οὓς βούλονται καὶ ἁγιάζουσιν, ὡς νομίζουσιν.

λβ'. Τὰς πλείους τῶν δεσποτικῶν ἑορτῶν ἀκαίρως καὶ συγκεχυ-
 μένως ἐπιτελοῦσι καὶ οὐ κατὰ τὴν παράδοσιν τῶν πατέρων.

117 αὐτοῖς R : -τῆς A -τῶν T 118 τὴν τετράδα τῆς πρώτης ἑβδομάδος T
 127-128 τὴν ἱεροτελεσίαν... ταύτης om. T 128 ταύτης om. A

immondes, ânes, chiens et autres, et les brûlent; puis ils recueillent leurs cendres et en mettent dans l'eau dont ils se servent pour l'aspersion et la sanctification, à ce qu'ils croient, de ceux qui sont aspergés.

30. A l'entrée du carême (c'est-à-dire la première semaine, le mercredi, car c'est par là qu'ils le commencent), avec cette cendre mélangée à de l'eau les prêtres enduisent sur le sommet de la tête, sur le front et sur le visage, ceux qui se présentent, car ils croient et donnent à croire que ce moyen apporte une aide à la pratique de la vertu et du jeûne. On dit encore qu'ils mélangent de cette cendre à leur pain de table; dans ce cas, quel excès d'abomination ne dépassent pas de telles pratiques!

31. Pour le dimanche de Pâques ils tuent un agneau et l'apportent tout rôti dans le sanctuaire où ils le déposent sur la pierre d'autel durant la sainte célébration; après la messe et sa conclusion, ils mangent la chair de l'agneau et ils brûlent les os dont ils conservent les cendres toute l'année; et ils s'en servent pour saupoudrer ceux qui le veulent, en signe de sanctification, comme ils croient.

32. La plupart des fêtes du Seigneur sont célébrées chez eux à contretemps et en désordre et non selon la tradition des Pères.

λγ'. Ὁ Πάπας καὶ τὸ τούτων ἀρχιερατικὸν συγχωροῦσι φόνους καὶ ἐπιορκίας καὶ λοιπὰς ἀμαρτίας τὰς εἰς τὸ μέλλον καὶ τὸν ἔμπροσθεν
 135 χρόνον, τοῖς δὴθεν συγκεχωρημένοις ἀνοίγοντες θύραν εἰς πᾶσαν
 ἄτοπον πρᾶξιν. Καὶ τὸ ἔτι γελοιωδέστερον ἐπὶ ῥητοῖς χρόνοις τοῖς
 μέλλουσι διδῶσιν τὴν συγχώρησιν, δυσὶ τυχὸν ἢ τρισίν, ἢ τι πλεῖον
 ἢ ἔλαττον· τὸ αὐτὸ καὶ ἐπὶ τοῦ παρελθόντος παίζουσι καὶ ὠρισμένων
 ἀφιᾶσιν ἀμαρτήματα χρόνων, ἢ μηνῶν, ἢ ἡμερῶν, οὐκ ἂν εἰπεῖν ἔχοντες
 140 ἐκ ποιῶν θεσμῶν ἐκκλησιαστικῶν τὰ τοιαῦτα παρέλαβον, εἰ μὴ ἐκ τῆς
 ποσότητος τῶν σταθμουμένων ἴσως πρὸς αὐτοὺς δῶρων παρὰ τῶν
 δεχομένων τὴν ἀνόνητον ἄφεσιν.

λδ'. Γάμουσ τελοῦσιν ἀγάμουσ καὶ ἀτελέστουσ· δύο γὰρ ἀδελφοὶ
 δύο λαμβάνουσιν ἀδελφὰς καὶ τις τὴν ἑαυτοῦ θυγατέρα δοὺς εἰς νύμφην
 145 ἐκεῖθεν ἀῤῥθις λαμβάνει τὴν τοῦ συμπενθέρου θυγατέρα εἰς τὸν ἑαυτοῦ
 υἱόν, ἢ εἰς τὸν ἀδελφόν, ἢ εἰς ἕτερον γνήσιον συγγενῆ.

λε'. Μετὰ τῶν πέντε δακτύλων πλαγίως πωσ σταυρὸν τάχα ποιοῦσιν
 καὶ τὴν ὄψιν οὕτω κατασφραγίζουσιν.

139 ἀμαρτήματα : -των P 146 ante ἀδελφόν : αὐτοῦ add. P 147 ante σταυρὸν :
 τὸν add. T τάχα transp. P

33. Le pape et la hiérarchie de ces gens absolvent des meurtres, des parjures et d'autres péchés qui sont dans le futur et dans le temps à venir, ce qui équivaut pour les absous à une porte ouverte sur toute action inconvenante. Chose encore plus risible, ils donnent l'absolution aux pécheurs pour des années définies à venir, deux ou trois par exemple, ou plus, ou moins. Ce petit jeu porte aussi sur le passé et l'on remet des péchés pour des années déterminées, ou des mois, ou des jours, sans qu'ils puissent dire quelles lois ecclésiastiques leur ont transmis cela, sinon peut-être la quantité des présents qui sont apportés et pesés par ceux qui reçoivent ce pardon inefficace.

34. Ils célèbrent des mariages nuls et interdits. En effet deux frères peuvent épouser deux sœurs et celui qui a donné sa fille en mariage peut prendre de la même famille la fille du beau-père pour son fils, ou pour son frère, ou pour un proche parent.

35. Avec les cinq doigts ils font de travers une sorte de croix et signent de cette manière leur visage.

150 "Όσα περὶ τοὺς ἀρχιερεῖς αὐτῶν καὶ
λοιποὺς ἱερατικοὺς καὶ τὰ τοιαῦτα.

λς'. Τὸν γαμὸν τῶν ἱερέων κωλύουσι καὶ τῶν διακόνων καὶ τὴν
παρὰ τῶν γεγαμηκότων ἱερέων μετάληψιν τῶν ἀγίων δώρων βδελύτ-
τονται. Εἰ δὲ προγεγαμηκότες τινὲς εἶτα χειροτονηθεῖεν πρεσβύ-
τεροι ἢ διάκονοι, τὰς γυναῖκας αὐτῶν ἀπολύουσι· καὶ ταῖς ὑπ' αὐτοῦς
155 δὲ χωραῖς ἀπάσαις ἐκήρυξαν τὸ αὐτὸ ποιεῖν τοὺς αὐτῶν ἱερατικοὺς·
οἱ δὲ τὸ κήρυγμα οὐκ ἐδέξαντο, ἀλλὰ καὶ τὸναντίον πλημμελοῦσι
πολλοί, ἐπὶ ταῖς πρώταις τελευτησάσαις δευτέρας λαμβάνοντες, τινὲς
δὲ καὶ τρίτας, καὶ ἱερατεύοντες ἀδεῶς.

λζ'. Ἱερατικοὶ τινες παρ' αὐτοῖς, πορνεύοντες ἐν τῷ εἶ σδέχεσθαι
160 τὴν ἐρωμένην νυκτὸς ἀφώνως καὶ ἀθεάτως ὑπὸ ἐφάπλωμα τὸ ἐπὶ τῆς
κλίνης, οὐ πορνείαν, ἀλλ' ὄναρ τοῦτο κρίνουσι καὶ ἐνυπνιασμὸν καὶ ἀνεύ-
θυνον οἶονται.

λη'. Οἱ ἀρχιερεῖς ἐν πολέμοις καὶ αὐτοὶ παρατάττονται καὶ προπολε-
μοῦσι τῶν ἄλλων καὶ τὰς χεῖρας αἵμασι χραίνουσιν ἀναιροῦντες καὶ

151 καὶ τῶν διακόνων ante κωλύουσι T || διακόνων ante ἱερέων P 154-158 καὶ
ταῖς... ἀδεῶς om. P 155 δὲ om. T 157 δευτέρας : ἐτέρας T 160 ἐφάπλωμα :
τὸ ἄπλωμα T || τῆς om. T 164 τῶν ἄλλων : ἀλλήλοις P

III. Les évêques, les autres clercs et semblables.

36. Le mariage des prêtres et des diacres est interdit et ils répugnent à recevoir la communion de la part des prêtres mariés. Si des gens mariés sont par la suite ordonnés prêtres ou diacres, ils renvoient leurs femmes; et dans toutes leurs contrées ils ont proclamé la même règle pour ceux qui entrent dans les ordres; mais ceux-ci n'ont pas accepté le décret et beaucoup pèchent là-contre en prenant une deuxième femme après la mort de la première, certains même une troisième, tout en exerçant sans difficulté leur ministère.

37. Chez eux, des membres du clergé, lorsqu'ils pèchent avec leur amie en la recevant de nuit sous le couvre-lit sans la voir ni lui parler, estiment que ce n'est pas un péché mais un songe et une vision en état de sommeil dont ils ne se jugent pas coupables.

38. Les évêques eux aussi se mettent en guerre et marchent en tête des autres au combat; ils souillent leurs mains de sang en tuant ou en se

165 ἀναιρούμενοι καὶ ἀνθρωποκτόνοι γινόμενοι οἱ τοῦ πραοῦ Χριστοῦ μαθηταί, οἱ ταῖς χερσὶν ἐκείναις καὶ τὸ μυστικὸν ἱερατεύοντες σῶμα καὶ αἷμα.

λθ'. Οἱ ἀρχιερεῖς καὶ ξυρῶνται μετὰ τοῦ πώγωνος καὶ τὴν τρίχα τοῦ ὄλου σώματος, ἀγνισμὸν τοῦτο οἰόμενοι, ὅπερ ἰουδαϊκόν.

μ'. Τοὺς ἀρχιερεῖς τελευτῶντας ἀθάπτους ἐῶσιν εἰς ὀγδόην ἡμέραν
170 δι' αἰσχροκέρδειαν, ἵνα οἱ τῆς ἐνορίας παρ' αὐτοὺς φοιτῶντες οἷς ἔχῃσι δεξιῶνται, ὡς ἔθος αὐτοῖς· καὶ πάντας νεκροὺς θάπτοντες οὐ σταυροειδῶς τὰς χεῖρας τυποῦσιν αὐτῶν, ἀλλὰ κατὰ [περὶ] τοὺς μηροὺς ἐφαπλοῦσι καὶ τὰ αἰσθητήρια ἅπαντα κηρῶ κατακλείουσιν.

μα'. Αἱ τῶν ἀρχιερέων μεταθέσεις ἀπὸ ἐπισκοπῆς εἰς ἑτέραν τέλεον
175 ἀκώλυτοι παρ' αὐτοῖς.

μβ'. Τὰς ἀρχιερωσύνας ἐπὶ χρήμασι διδῶσι φανερῶς ὅ τε Πάπας καὶ οἱ λοιποὶ τῶν ἀρχιερέων.

μγ'. Τὸν ἀμαρτήσαντα πρὸς καθαίρεσιν ἐπίσκοπον καὶ ἐξομολογησάμενον ἐπὶ τῆς οἰκείας ἐπιτιμίας ὁ Πάπας ἔῃ καὶ μείζονος δὲ πολλά-
180 κισ αὐτὸν ἐπισκοπῆς ἀξιοῖ· δηλονότι καὶ οἱ λοιποὶ τῶν ἀρχιερέων ἐν τοῖς ὑπ' αὐτοῦς τὰ ὅμοια δρῶσιν.

167 ἀρχιερεῖς : αὐτοὶ T 169 τοὺς ἀρχιερεῖς : τούτους δὲ πάλιν T 170 post αἰσχροκέρδειαν lacuna usque ad c. 51 BMT. Manus recentior hic notam addit in T, f. 84 : 'Ανάνησον ἐκ τῆς μέθης, τρισάθλιε, ἵνα δυνήσῃ τὰ ἀληθῆ αὐτῶν ἀποσκοπεῦσαι σφάλματα καὶ μὴ ἀκαίρων καὶ παραλόγων ἐγκαλεῖν ἔχῃς τοὺς τοιοῦτους σχισματικούς οἷς οὐ προσίενται οὐδὲ στοιχοῦσι 171-173 καὶ πάντας... κατακλείουσιν om. P 172 post κατὰ : περὶ add. AR

faisant tuer; ils deviennent meurtriers, eux les disciples du doux Christ, eux qui consacrent de ces mêmes mains le corps et le sang sacramentels.

39. Les évêques se rasent et la barbe et le poil de tout le corps, en pensant que c'est une purification; en réalité c'est judaïque.

40. Après leur mort, les évêques restent sans sépulture pendant huit jours en vue d'un profit honteux, pour que les diocésains viennent leur rendre visite et offrent ce qu'ils peuvent, suivant la coutume de chez eux. Lorsqu'ils ensevelissent un mort, ils ne mettent pas ses mains en croix, mais étendues le long du corps et ils obturent tous les sens avec de la cire.

41. Les transferts d'évêques d'un siège à un autre ne sont nullement défendus chez eux.

42. L'épiscopat est accordé ouvertement pour de l'argent, soit par le pape, soit par les autres évêques.

43. Si un évêque est coupable d'une faute passible de déposition et s'il a avoué, le pape le laisse libre de sa propre pénitence et souvent lui accorde un évêché plus important; évidemment les autres évêques agissent de même avec leurs subordonnés.

μδ'. Τὸν Πάπαν οὐ διάδοχον τοῦ ἁγίου Πέτρου ἀλλὰ τὸν Πέτρον αὐτὸν καὶ λέγουσι καὶ πιστεύουσι καὶ ὑπὲρ τὸν Πέτρον θεοποιοῦσι σχεδόν, κύριον αὐτὸν χριστιανότητος ἀπάσης ἀνακηρύττοντες· τῆς 185 τοιαύτης δὲ θεοποιήσεως τὴν ὁμολογίαν ἔνορκον ἀπαιτοῦσι καὶ ἀπὸ πάσης τῆς οἰκουμενικῆς Ἐκκλησίας καὶ τῶν ἀπανταχοῦ διοικήσεων.

“Ὅσα περὶ ἁγίους καὶ ἅγια καὶ τοιαῦτα.

με'. Τὴν ὑπεραγίαν Θεοτόκον οὕτως ἀπλῶς ἁγίαν Μαρίαν καὶ οὐ Θεοτόκον καλοῦσιν, ὡς τὴν Αἰγυπτίαν ὄσιαν ἢ τὴν Μαγδαληνήν.

190 μς'. Τὰ λείψανα τῶν ἁγίων οὐ προσκυνοῦσιν οὐδὲ τιμῶσιν ὅλως, οἱ δὲ πλείους αὐτῶν οὐδὲ τὰς ἁγίας εἰκόνας καὶ μάλιστα οἱ ἀρχιερεῖς. οὐδὲ γράφουσιν εἰκόνας ἁγίων, πλὴν τῆς σταυρώσεως τοῦ Χριστοῦ, καὶ ταύτην οὐδὲ διὰ λειογραφίας ἀνιστοροῦσιν, ἀλλὰ πεπτὴν ὥσπερ τι τῶν γλυπτῶν.

183 ante θεοποιοῦσι : καὶ add. AR || post θεοποιοῦσι : καὶ λέγουσι καὶ πιστεύουσι add. AR 184-186 τῆς τοιαύτης... ἀπαντάχου (ἐκαστάχου R) διοικήσεων om. P sed addit : Λέγουσιν αὐτὴν τὴν ἐκκλησίαν τῆς Ρώμης εἶναι τὴν καθολικὴν καὶ ἀποστολικὴν ἐκκλησίαν, μίαν περιεκτικὴν ἀπασῶν, καὶ ἓνα συνεκτικὸν τῶν ἀπάντων ἀρχιερέων τὸν Πάπην, ὡς Πέτρον ἓνα· καὶ ὑπ' αὐτὸν πάντα τὰ πρόβατα τοῦ Χριστοῦ καὶ πάντα χριστιανὸν ἔλκουσιν εἰς ὁμολογίαν τούτων ὁμολογίαν 189 ὡς... Μαγδαληνήν om. P || inflae cap. οὐ τί γένοιτο ἂν φρικωδέστερον add. R 190 Τὰ... ὅλως om. P 191 δὲ om. P 193 ἀνιστοροῦσιν om. P || πεπτὴν vide notam infra

44. D'après ce qu'ils disent et croient, le pape n'est pas le successeur de Pierre, mais Pierre en personne; en le mettant au-dessus de Pierre, ils le divinisent presque et le proclament seigneur de toute la chrétienté; ils exigent la reconnaissance par serment de cette divinisation de la part de toute l'Église œcuménique et des diocèses de partout.

IV. Les saints, les choses sacrées et semblables.

45. Ils appellent la très sainte Mère de Dieu non pas Théotocos, mais simplement Sainte Marie, comme l'Égyptienne ou la Madeleine.

46. Ils ne se prosternent pas devant les reliques des saints et ne leur rendent aucun honneur; la plupart d'entre eux, et surtout les évêques, ne vénèrent pas non plus les saintes images. Ils ne représentent pas les saints en images, sauf la Crucifixion du Sauveur, et encore ils ne font pas une représentation [peinte, mais cuite (émail ou céramique), pareille à une sculpture.

195 μζ'. Τὸν μέγαν ἀπόστολον Παῦλον οὐ πάντες σέβονται, οὐδὲ γὰρ αὐτόπτης, φασίν, ὑπῆρξε Χριστοῦ· καὶ τοῦτο μὲν πρόφασις, τὸ δ' ἄληθές, ὅτι πλήττει αὐτοὺς ἐν τῇ πρὸς Ρωμαίους ἐπιστολῇ, αὐτοὺς δὲ τούτους φημί.

μη'. Τὸν θεῖον Χρυσόστομον, τὸν μέγαν Βασίλειον καὶ τὸν θεολόγον
200 Γρηγόριον οὐ τοῖς ἀγίοις ἐγκρίνουσιν οὔτε τὴν διδαχὴν αὐτῶν, ὡς εἴπομεν, καταδέχονται.

μβ'. Μνήμας ἀγίων οὐκ ἐπιτελοῦσιν εἰ μὴ τῶν αὐτοῖς δοκούντων ὁμοφύλων αὐτοῖς, ἀλλ' οὐδὲ προσίενται σχεδὸν τοὺς παρ' ἡμῖν ἀγίους
205 μεγάλους μάρτυρας καὶ ὁσίους. Καὶ αὐτὸν δὲ τὸν ἐν βασιλεῦσιν ἱσαπόστολον μέγαν Κωνσταντῖνον, τὸν καὶ πρὸς γένους αὐτοῖς, τὸν καὶ αὐτοὺς καὶ Γραικοὺς καὶ πᾶν ἔθνος εἰς τὴν ὀρθόδοξον πίστιν στηρίζαντα, οὔτε ἅγιον δοξάζουσιν, ἀλλὰ καὶ ὡς ἔχθιστον ἀποστρέφονται ὅτι φασίν ἰδίαν βασιλείαν τῆς νέας Ῥώμης ταύτης ἐκείνης.

ν'. Εἰς ναὸν εἰσερχόμενοι πίπτουσιν εἰς πρόσωπον καὶ τῷ ἐδάφει
210 προσκολλώμενοι ψιθυρίζουσιν· εἶτα σταυρὸν ἐν αὐτῷ τυπώσαντες δι' ἐνὸς τῶν δακτύλων φιλοῦσι καὶ ἐγείρονται καὶ οὕτω τὴν εὐχὴν ἐκπληροῦσι καὶ ἀνιστάμενοι πατοῦσιν αὐτόν.

195-208 c. 47-49 om. P 200-201 ὡς εἴπομεν, cf. c. 7 (auctor ipse c. 47-48 addidisse censendus est) 205 Κωνσταντῖνον om. A 209 ναὸν : ναοὺς P 211 ἐκπληροῦσι ... αὐτόν om. P

47. Tous ne vénèrent pas le grand apôtre Paul, car, disent-ils, il n'a pas été témoin oculaire du Christ. Tel est le prétexte; en réalité, c'est parce qu'il les attaque dans l'épître aux Romains : oui, eux-mêmes, dis-je.

48. Ils ne comptent pas au nombre des saints le divin Chrysostome, le grand Basile ni Grégoire le Théologien, et ils n'acceptent pas, comme nous l'avons dit, leur doctrine.

49. Ils ne font pas mémoire des saints en dehors de ceux qu'ils estiment de la même race qu'eux; ils rejettent presque tous nos saints, grands martyrs ou pieux personnages. Le grand empereur Constantin, l'égal des apôtres, qui est cependant de leur race et qui les a affermis dans la foi ainsi que les Grecs et tout peuple orthodoxe, loin d'être considéré comme saint, est repoussé par eux comme un ennemi, parce qu'ils prétendent que l'empire de la nouvelle Rome appartient en propre à l'autre, la leur.

50. Quand ils entrent dans une église, ils tombent la face contre terre et, collés au sol, ils se mettent à chuchoter; après quoi ils tracent par terre une croix avec un doigt et la baisent avant de se relever; ainsi leur prière est finie et en se levant ils marchent sur la croix (tracée).

να'. Τὸν τίμιον σταυρὸν κατὰ τὴν τεσσαρακοστὴν οὔτε προσκυνοῦσιν οὔτε ὀρθῶσιν, ἀλλ' ἐν ἀφανεῖ τόπῳ σίνδοσιν εἰλήσαντες κατακρύπτουσι·
 215 σὺν αὐτῷ δὲ καὶ τὸ ἀλληλουία κατακλείουσιν, ὡς αὐτοῖς δοκεῖ, ἐν τινὶ ἀγγείῳ καὶ οὐ ψάλλουσιν αὐτὸ παρ' ὄλην τὴν τεσσαρακοστὴν. Κατὰ δὲ τὸ μέγα σάββατον ἐκ τῶν ἀδύτων ἀνακαλύψαντες τὸν σταυρὸν ὡς ἐκ τάφου ἀνιστάμενον ἐπιδεικνύουσι τοῖς λαοῖς· καὶ αἴφνης ὑπὸ πάντων μετὰ μεγάλης χαρᾶς ἐκφωνεῖται τὸ ἀλληλουία ἐπὶ ὥρας πολλάς, ὡς
 220 παρ' ἡμῖν τὸ Χριστὸς ἀνέστη τῇ μεγάλῃ κυριακῇ.

νβ'. Κατὰ τὴν μεγάλην κυριακὴν τοῦ Πάσχα ἐντὸς τοῦ ναοῦ σχηματίζουσι τὸν ζωοδόχον τάφον τοῦ Κυρίου καὶ Σωτῆρος ἡμῶν καὶ ὡς κενήριον πλάττουσιν ἐξ ἱματίων κοινῶν καὶ περιβληθέντων ἀνθρώποις· καὶ μετὰ τοῦτο προσδραμόντες καὶ προσκυνήσαντες ὡς αὐτὸν ἐκεῖνον
 225 τὸν πρωτότυπον τάφον, ἀναλαμβάνουσι πάλιν τὸ ἴδιον ἱμάτιον ἕκαστος καὶ εἰς οἰκίαν χρῶνται περιβολὴν ὡς τὸ πρότερον, ὁσιοῦντες τὸ βέβηλον καὶ βεβηλοῦντες τὸ ἅγιον καὶ ὥσπερ σκηνὴν τινα φαύλην τὸν ἄρτι φρικτὸν αὐτοῖς καταλύοντες τάφον καὶ παίζοντες ἐν οὐ παικτοῖς ὅμοια παιδίῳ τοῖς οἰκοδομοῦσιν ἀσύστατα.

230 νγ'. Κοινὰ καὶ τούτοις ὡς τὰ πολλὰ ἢ τοῦ θυσιαστηρίου τράπεζα

215-216 κατακλείουσιν... ἀγγείῳ om. P 219 post μεγάλης : κραυγῆς καὶ add. P || post χαρᾶς desinit lacuna BMT (cf. l. 170) 221-235 c. 52-54 om. P 221 post κατὰ : αὐτὴν δὲ πάλιν T

51. Durant le carême, ils ne vénèrent pas la croix et ne la voient même pas, mais ils la cachent dans un lieu obscur après l'avoir entourée de voiles. Avec elle ils enferment aussi l'alleluia, comme il leur semble, dans un récipient, et ils ne le chantent plus de tout le carême. Le Samedi Saint, ils retirent la croix de sa cachette et la découvrent, comme si elle sortait d'un tombeau, pour la montrer à la foule; aussitôt, avec grande joie, tous entonnent l'alleluia qui dure des heures, comme chez nous « Le Christ est ressuscité », au dimanche de Pâques.

52. Pour le grand dimanche de Pâques, ils représentent à l'intérieur de l'église le tombeau vivifiant de notre Seigneur et Sauveur en forme de cénostaphe avec des vêtements communs que les gens portent sur eux. Après cela ils s'en approchent et le vénèrent comme le tombeau original; puis chacun reprend son propre vêtement et s'en sert comme auparavant pour se couvrir, consacrant le profane et profanant le sacré; ils démontent comme une scène vulgaire ce tombeau devant lequel ils tremblaient un instant auparavant, jouant là où il n'y a pas lieu de jouer, pareils aux enfants qui construisent des maisons instables.

53. Pour eux, en général, la table de l'autel est commune, de même que

καὶ αἱ ἐφαπλούμεναι ταύτῃ ὀθόνην καὶ χρῶνται τούτοις ἐκ θυσίας εἰς δεῖπνα καὶ εἰς θυσίαν ἐκ δεῖπνων.

235 νδ'. Τὸ παρ' αὐτοῖς σῶμα Χριστοῦ τὸ ἄζυμον ἀποδημοῦντες φέρουσι καθά τι τῶν κοινῶν ἐφοδίων ἐν βαλαντίοις ἀπηωρημένοις παρὰ τοὺς τούτων γλουτοὺς καὶ μηρούς.

νε'. Ἐν τῷ θυσιαστηρίῳ πᾶς ὁ βουλόμενος εἰσέρχεται καὶ κατ' αὐτὸν τὸν καιρὸν τῆς τούτων ἱερουργίας, ὁποίας ἂν εἴη φύσεως καὶ ἡλικίας καὶ τάξεως. Ἀλλὰ καὶ δικαστήρια καθίζουσιν ἔνδον τοῦ θυσιαστηρίου καὶ μετὰ τῶν ἱερωμένων ἐκεῖ συνεδρεύουσι λαϊκοί, εἰ τύχοι καὶ 240 ἱππόκεντρα φοροῦντες ἐν πτέρναις καὶ ῥάβδους ἔχοντες ἐν χερσίν· καὶ κραυγάζουσι καὶ ἀντικραυγάζουσι καὶ ὅσα συνηθὲς ἐπὶ τῶν δημοτικῶν δικαστηρίων ἐν τῷ ἀδύτῳ τολμᾶται βήματι· καὶ ποτε καὶ γυναῖκες ἐν τῷ συνεδρίῳ καθέζονται, τοσοῦτον οἶδασιν οἱ παρ' αὐτοῦς εὐσεβέστατοι διαστέλλειν ἀνά μέσον ἀγίου τε καὶ βεβήλου. [Καὶ τὸ ἐναγέστερον 245 καὶ βεβηλότερον τούτοις ὅτι καὶ ἀκάθαρτα ζῶα, κύνες, φημί, φεῦ, συγχωροῦσιν ἐκεῖσε εἰσέρχεσθαι καὶ ἐν καιρῷ τῆς φρικωδεστάτης ἱερουργίας· καὶ τῇ τοῦ παρ' αὐτοῖς νομιζομένου ζωοποιοῦ ἄρτου ὑψώσεως ὦρα παρὰ τοὺς πόδας τῶν ἱερέων ἰστάμενοι ὑλακοῦσι τοῖς εἰσερχομέ-

238-244 Ἀλλὰ καὶ ... usque ad finem c. om. P 238 δικαστήρια : συνέδρια R | καθίζουσι ... θυσιαστηρίου T : ἐν τῷ θυσιαστηρίῳ κ. ἔνδον AR 241 δημοτικῶν RT : δημοσιακῶν A 243 post καθέζονται : ἀρχιερέων add. T 244-250 [Καὶ τὸ ... σκίνουσι.] add. T 247 ὑψώσεως corr. : -σει T

les nappes dont on la couvre et ils s'en servent après le sacrifice pour des repas, après les repas pour le sacrifice.

54. Ce qu'ils considèrent le corps du Christ, l'azyme, lorsqu'ils partent en voyage, ils le portent comme une provision quelconque dans des bourses qui pendent le long des cuisses et sur le postérieur.

55. L'autel est accessible au premier venu, quels que soient son âge, son sexe ou son rang, même pendant le temps de leur messe. Et même ils dressent des tribunaux à l'intérieur du sanctuaire et des laïques siègent là à côté des clercs, et parfois, avec leurs éperons aux talons et des bâtons en main; ils crient et s'interpellent à haute voix et tout ce qui se fait habituellement dans les tribunaux publics est osé dans le sanctuaire interdit aux profanes; parfois aussi des femmes siègent dans l'assemblée, tellement les hommes très pieux de chez eux savent distinguer le sacré du profane.

[Ce qui est encore plus odieux et plus vulgaire de leur part, c'est qu'ils laissent entrer là aussi des animaux impurs — des chiens, hélas!, dis-je — même dans le temps de la célébration la plus respectable; à l'heure de l'élévation de ce qu'ils estiment le pain vivifiant, ils se tiennent aux pieds

νοῖς τῶ ναῶ καὶ τοῖς παρισταμένοις καὶ ἱερουργοῦσι μαιρεῦσι σαί-
250 νοῦσι.]

νς'. Τῶν θείων ἀναγινωσκομένων εὐαγγελίων καὶ τῆς ἱερουργίας
τελουμένης, ἀλλὰ καὶ αὐτῶν τῶν ἁγίων προσερχομένων δώρων, οἱ
βουλόμενοι ἐξ αὐτῶν κάθηνται. καὶ παρὰ πᾶσαν δοξολογίαν Θεοῦ
τὸ καθέζεσθαι τούτοις ἀνεπιτίμητον. Καὶ τὴν αἰτίαν ἐρωτῶμενοι λέγου-
255 σιν, ἵνα μὴ ὀκλάσαντες ἐν τῶ ἴστασθαι ὑβρίσωμεν τὸν Θεόν, ὡσπερὶ
τὸ οὕτω καθῆσθαι μὴ Θεοῦ ἦν ὕβρις ἀλλὰ τιμή.

νζ'. Μετὰ τὴν τράπεζαν οὐ λαμβάνουσιν εὐλογία ἐἰς ὄνομα τῆς
παναγίας Θεοτόκου, ἀλλὰ καὶ ἡμᾶς ἐπὶ τούτῳ διασύροντες κωμω-
δοῦσιν ὡς οἱ Γραικοὶ μετὰ τὸ φαγεῖν καὶ πίνειν εἰς κόρον μεταλαμβάνουσι
260 τῶν ἁγιασμάτων· οὕτω τὸ αὐτοῖς ἄτιμον ὑπέριτον εἰρωνεύονται,
δεικνύντες καὶ ἀπὸ τούτου τὴν εἰς τὴν ὑπεραγίαν Θεοτόκον ἀτιμίαν
αὐτῶν.

νη'. Ἀκώλυτον παρ' αὐτοῖς τὸ εἰσάγειν ἐν τοῖς ναοῖς κύνας, ἄρκτους
καὶ τοιαῦτα ζῶα ἀκάθαρτα.

265 νθ'. Τοὺς εὐσεβεστάτους τῶν Γραικῶν Βογομίλους καλοῦσι καὶ τούτων
εὐσεβεστέρους τοὺς Ἀρμενίους, οὓς καὶ γνησίως στέργουσι, καὶ που καὶ

252 δώρων προσερχομένων P 254-256 Καὶ τὴν... τιμή om. P 263 c. 58 in fine
c. 56 ponit T

des prêtres et aboient contre ceux qui entrent dans l'église et ils remuent
la queue autour des assistants et des célébrants impurs.]

56. Pendant la lecture des divins Évangiles et la célébration de la messe,
et même quand les saints dons s'avancent, chez eux, ceux qui le veulent
restent assis; rester assis durant toute louange adressée à Dieu n'a rien de
repréhensible pour eux. Si on leur en demande la raison, ils disent : c'est
pour ne pas faire injure à Dieu en ployant les jambes, si nous restons debout.
Comme si de rester assis de cette façon n'était pas une injure à Dieu, mais
une marque d'honneur.

57. Après la communion, ils ne prennent pas d'eulogie en l'honneur de la
toute sainte Mère de Dieu; bien plus ils nous raillent sur ce point et disent
par plaisanterie que les Grecs reçoivent les espèces sacrées après avoir
mangé et bu à satiété; c'est ainsi qu'ils ironisent sur une chose très véné-
rable non vénérable pour eux et qu'ils montrent par là leur manque de
vénération pour la très sainte Mère de Dieu.

58. Il n'est pas défendu chez eux d'introduire dans les églises des chiens,
des ours et autres animaux impurs.

59. Ils nomment Bogomiles les plus religieux d'entre les Grecs et plus
religieux que ceux-ci sont dits les Arméniens qu'ils chérissent véritablement;

Ἑβραίων καὶ Σαρακηνῶν χείρονας ἡμᾶς βλασφημοῦσι καὶ τὴν παλαιὰν νομικὴν βίβλον ἐν χερσὶ φερομένην Ἑβραίων σεβασμίως προσκυνοῦσι καὶ περιπτύσσονται.

270 ξ. Ταῖς σφαγαῖς τῶν χριστιανῶν ἐπευδοκοῦσιν οἱ τούτων ἀρχιερεῖς καὶ μᾶλλον ὁ Πάπας καὶ σωτηρίου τοῖς δρῶσιν αὐτάς ἀποφαίνονται.

ξα'. Τοὺς ἐξ αὐτῶν ἐν πολέμοις κτεινομένους σεσωμένους δοξάζουσι καὶ κατευθὺ λέγουσιν ἐλαύνειν τοῦ παραδείσου, κἂν διὰ πλεονεξίαν

275 ἢ μαιφονίαν ἢ τινα κακίας ἐτέραν ὑπερβολὴν μαχόμενοι ἔπεσον.

ξβ'. Ὅποιῳ τις ἂν θανάτῳ παρ' αὐτοῖς πέσοι, τὸ ριζικὸν αὐτοῦ αἰτιῶνται, βαρβάρως οὕτω τὴν τυχὴν ἐπονομάζοντες καὶ τὸ εἰμαρμένον καὶ πεπρωμένον.

Ἔσα περὶ στολὴν ἱερὰν καὶ τοιαῦτα.

280 ξγ'. Ὁ Πάπας καὶ οἱ αὐτοῦ τοποτηρηταὶ κίδαριν φοροῦσι καὶ μανδύαν θηλυπρεπεῖ καὶ ἄλλα κατὰ τὴν τοῦ παλαιοῦ νόμου στολὴν. Ἄλλ' οὐδ' ἐκ τριχῶν ἢ τούτων ἱερατικὴ περιβολὴ διὰ τὸν ὡς ἀμνὸν τυθέντα

275 κακίας ἐτέραν R : κ. ἐτέρας A ἄλλης κ. PT

pour un peu ils blasphèment contre nous en nous disant pires que les Hébreux et les Sarrasins; ils adorent et baisent avec respect le livre de l'ancienne Loi qui circule aux mains des Hébreux.

60. Le massacre des chrétiens est vu d'un bon œil par leurs évêques et surtout par le pape et ils déclarent ces meurtres un moyen de salut pour ceux qui les accomplissent.

61. Ceux d'entre eux qui meurent dans les guerres sont déclarés sauvés; d'après eux, ils entrent directement au paradis, même s'ils ont succombé en combattant par avarice, par cruauté meurtrière ou quelque autre excès de malice.

62. Quelle que soit la mort à laquelle succombe l'un d'entre eux, ils mettent cela au compte de son « risque », donnant ce nom barbare de *rizico* à la fortune, au sort fixé par le destin.

V. Les vêtements sacrés et choses semblables.

63. Le pape et ses représentants portent mitre et manteau féminin et le reste en rapport avec les habits de la Loi ancienne. Et encore leur vêtement liturgique n'est pas fait de poils (laine), en l'honneur du Christ sacrifié comme

Χριστόν, ἐκ νημάτων δὲ σηρικῶν καὶ πολύχρωμος. Φοροῦσι καὶ χειρόρτας ἐν ἀμφοτέραις ἱερουργοῦντες καὶ ἐν τῷ δεξιῷ μὲν γράφουσι χεὶρ ὡς ἐκ
285 νεφέλης, ἐν δὲ τῷ ἀριστερῷ ὁ ἄμνός τοῦ Θεοῦ.

ξδ'. Οἱ ἀρχιερεῖς πάντοτε δακτυλιοφοροῦσιν ἀπολογούμενοι ὡς ἐπὶ γυναιξὶν οἰκείαις ταῖς λαχούσαις αὐτοὺς ἐκκλησίαις μνηστρον φορεῖν τὸν δακτύλιον, οὕτω παχέως καὶ αἰσθητῶς νοοῦντες τὰ θεῖα.

ξε'. Οἱ αὐτῶν ἱερατικοὶ πάντες καὶ μοναχοὶ τὴν καθημερινὴν ἐσθῆτα
290 ὁμοίαν τοῖς λαϊκοῖς περιβάλλονται ὑπὸ βλακείας καὶ περπερείας· καὶ ἀπὸ τῆς θέας οὐκ ἔστι διακρίνειν τὸν παρ' αὐτοῖς ἱερὸν καὶ τὸν ἀνίερον, ἐπεὶ καὶ πάντες τὸ γένειον ξυρῶνται καὶ γυναικίζονται, τὴν παραποίησιν ἀβρυνόμενοι· « Ἡ δόξα γὰρ αὐτῶν ἐν τῇ αἰσχύνῃ αὐτῶν. » Καὶ τὴν μὲν κοίνην ἐσθῆτα ἐκ τριχῶν ἔχουσι, τὴν δὲ ἱεράν ἐκ μετάρξης
295 τε καὶ ἐκ λίνου, ἵνα καὶ ἀντινομοθετῶσι τῇ ἀγίᾳ καθολικῇ Ἐκκλησίᾳ. τινὲς δὲ τῶν μοναχῶν λευκὰ διὰ παντὸς ἐνδέδυνται εἰς ἐπίσημον, αὐτοὶ φασίν, ἀρετῆς καὶ καθαρότητος καὶ τὸ ἔθνος ἄσπρους αὐτοὺς ὀνομάζει.

283 πολύχρωμος : -χρώμου P -μων R 284-285 καὶ ἐν τῷ ... Θεοῦ om. P
284 γράφουσι χεὶρ AR (sic Stilbes?) : χεῖρα T (vide notam ubi ex Pseudo-Photio proponitur γράφεται χεὶρ) 286 c. 64 brevius P 295-298 ἵνα καὶ ... ὀνομάζει om. P
298 ἄσπρους : εὐπρους T

agneau, mais en tissu de soie et polychrome. Ils portent aussi des gants à chaque main durant les cérémonies; sur celui de droite ils dessinent une main qui sort d'une nuée, sur le gauche l'Agneau de Dieu.

64. Les évêques portent toujours l'anneau et prétendent le porter en signe de mariage avec l'Église qui leur est échue, comme avec leur propre épouse. C'est ainsi qu'ils conçoivent les choses divines grossièrement, de manière sensible.

65. Tous ceux du clergé séculier et régulier portent l'habit de tous les jours semblable à celui des laïques, par mollesse et frivolité; à la vue on ne peut distinguer parmi eux si la personne est consacrée ou non, puisque tous se rasent le menton et se montrent efféminés, en affectant cette contre-façon : « Ils tirent vanité de leur honte. » Et tandis que l'habit courant est fait de laine, l'habit liturgique est de soie et de lin; là aussi ils établissent une loi contraire à celle de l'Église catholique. Certains moines sont vêtus entièrement de blanc, en signe — c'est eux qui le disent — de vertu et de pureté, et le peuple les nomme Blancs.

“Ὅσα περὶ τροφᾶς καὶ τοιαῦτα.

- 300 ξς'. Ἐσθίουσι τὰ πνικτὰ καὶ θνησιμαῖα καὶ τὰ θηριάλωτα καὶ τὸ αἷμα καὶ τὰ ἀκάθαρτα, τὰς ἄρκτους καὶ τὰς τζακάλεις καὶ τὰς χελώνας καὶ τὰς ἀκανοχοίρους καὶ τοὺς κυνοποτάμους καὶ τὰς κορώνας καὶ τοὺς κόρακας καὶ τοὺς λάρους καὶ τοὺς δελφῖνας καὶ τοὺς μῦας καὶ εἴ τι μυσαρώτερον τούτων καὶ μιαρώτερον.
- 305 ξζ'. Τυροφάγον ἐβδομάδα οὐ γινώσκουσιν ἀλλὰ πᾶσαν αὐτὴν κρεωφαγοῦσι καὶ σὺν αὐτῇ δύο ἡμέρας τῆς πρώτης τῶν νηστειῶν ἐβδομάδος, ἀπὸ τῆς τετράδος ἀρχόμενοι τοῦ νηστεύειν καὶ ἀπολογούμενοι ἀπὸ ταύτης μέχρι καὶ αὐτῆς τῆς κυριακῆς τῆς τῶν βαίων ἐβδομάδος συμπληροῦσθαι τὸ τεσσαρακονθήμερον· οὕτως ἀσφαλεῖς εἰσι τῆς
- 310 τεσσαρακοστῆς λογισταὶ οἱ ἀκριδεῖς νηστευταί.
ξη'. Ἐν τῇ τεσσαρακοστῇ μονοφαγοῦντες τάχα τὸ καθ' ἐκάστην ἑσπέρας ἰχθύας ἐσθίουσιν εἰς πλησμονὴν καὶ μεθύσκονται, ἀλλὰ καὶ τὸ πανημερίους πίνειν αὐτοὺς καὶ οἶνον ἐν ταῖς τοιαύταις αὐτῶν μονοφαγίαις καὶ νηστείαις ἀνεύθυνον αὐτοῖς καὶ νήστιμον καὶ
- 315 ἀγνόν.

299 “Ὅσα ... τοιαῦτα titulum post c. 66 ponit T 301 τζακάλεις RT : -λαις A -λας P (= Ducange, *Glossarium*, addenda, p. 185) 303 λάρους : γλάρους T || καὶ τοὺς μῦας (scribitur μυίας) T et sequitur vacuum : καὶ τὰ ὅμοια P om. AR 307 τοῦ om. PT 311 c. 68 brevius P || τάχα : τὰ λάχανα A 312 ἑσπέρας : -ραν A om. T 315 post ἀγνόν : λογίζονται add. T

VI. Les aliments et choses semblables.

66. Ils mangent les viandes d'animaux étouffés, morts (accidentellement, de maladie) ou tués par les bêtes, ainsi que le sang et les animaux impurs : les ours, les chacals, les tortues, les porcs-épics, les castors, les corneilles, les corbeaux, les mouettes, les dauphins, les rats et des animaux plus répugnants et plus dégoûtants, s'il en est.

67. Ils ne connaissent pas la semaine de la tyrophagie, mais pendant toute sa durée ils mangent de la viande et, en plus, deux jours de la première semaine des jeûnes. Ils commencent le jeûne à partir du mercredi (des cendres) et prétendent que les quarante jours sont complets à partir de ce jour jusqu'au dimanche des Rameaux; c'est ainsi que ces jeûneurs consciencieux comptent exactement le carême.

68. Durant le carême, tout en me prenant peut-être qu'un repas par jour, le soir ils mangent du poisson à satiété et s'enivrent; mais le fait de boire du vin toute la journée et dans ces repas uniques de jeûne n'est pas répréhensible chez eux; c'est encore sobriété et œuvre pie.

ξθ'. Ἐν τοῖς σάββασι καὶ ταῖς κυριακαῖς τῆς ὅλης τεσσαρακοστῆς τυρὸν καὶ ὠὰ διδῶσιν τοῖς παιδίοις αὐτῶν εἰς βρῶσιν καὶ αὐτοὶ δὲ πάντες τῇ μεγάλῃ πέμπτῃ εἰς τὰ αὐτὰ καταλύουσιν.

ο'. Ἐν ὄλῳ τῷ ἐνιαύτῳ κατὰ πᾶσαν τετράδα καὶ παρασκευὴν
320 ἰχθυοφαγοῦσιν, ἀλλὰ καὶ κρεωφαγοῦσιν ἐν τῇ τετράδι μὲν πάντες, ἐν τῇ παρασκευῇ δὲ τινες.

οα'. Κατὰ πᾶν σάββατον νηστεύουσιν ὀψὲ ἐσθίοντες καὶ οὐδὲ κρεωφαγοῦντες· κἄν τύχη ἐν σαββάτῳ αὐτῇ ἢ γέννησις τοῦ Χριστοῦ ἢ τὸ βάπτισμα ἢ τις ἑτέρα μεγάλη ἑορτή, οὐ καταλύουσι τὴν
325 νηστείαν.

οβ'. Συνεσθίουσι κυσὶ καὶ ἄρκτοις τιθασευθεῖσι καὶ ἐκδιδῶσι τούτοις ἐκλείχειν τὰ τῆς αὐτῶν τραπέζης ὀψοδόχα τρύβλια καὶ αὔθις ἐπὶ τῶν αὐτῶν ἑαυτοῖς δειπνοποιοῦνται τρυβλίων.

ογ'. Οἱ παρ' αὐτοῖς μοναχοὶ ἐσθίουσι τὸ στέαρ καὶ τὴν χοίρειον
330 ἐπιδερμίδα τὴν προσπεφυκυῖαν τῷ κρέατι καὶ διὰ πρόφασιν μικρᾶς τινος νόσου κρεωφαγοῦσι πάντες, μοναχοὶ τε καὶ λαϊκοί, τὴν ἀγίαν καὶ μεγάλην τεσσαρακοστὴν· κἄν τις ἀπὸ μοναχῶν ἐπίσκοπος χειροτονηθεῖ, κρέα ἐσθίειν ἀδεῶς ἐπιτρέπεται.

317 αὐτῶν om. PR 318 εἰς τὰ αὐτὰ om. P 326 c. 72 post τὸ στέαρ in c. 73 inserit P || post συνεσθίουσι : οἱ κοσμικοὶ add. P || τιθασευθεῖσι : -θείσαις AR 329 στέαρ : κρέας P deinde c. 72 inserit 330 ἐπιδερμίδα : ἐδωδὴν T 331-332 πάντες ... τεσσαρακοστὴν PT: om. AR quae sensu necessaria videntur.

69. Les samedis et dimanches de tout le carême, ils donnent à leurs enfants du fromage et des œufs à manger et tous, le Jeudi Saint, rompent le jeûne avec les mêmes aliments.

70. Durant toute l'année, ils mangent du poisson chaque mercredi et vendredi et ils mangent aussi de la viande, tous le mercredi, quelques-uns le vendredi.

71. Chaque samedi, ils jeûnent en ne mangeant que le soir et sans prendre de viande; même si c'est la Nativité du Christ qui tombe un samedi, ou le Baptême (Épiphanie) ou toute autre grande fête, ils ne suppriment pas le jeûne.

72. Ils mangent en compagnie de chiens et d'ours apprivoisés; ils leur donnent à lécher les assiettes qui contiennent les aliments sur la table et ensuite ils mangent eux-mêmes dans ces assiettes.

73. Leurs moines consomment la graisse et la couenne de porc qui reste avec la chair; sous prétexte de quelque petite maladie, tous, moines et laïques, mangent de la viande pendant le saint et grand carême; et si un moine est ordonné évêque, il a la permission de manger de la viande à volonté.

οδ'. Τὰ λατινικά ἔθνη οὐκ ἐπίσης νηστεύουσι πάντα τὴν τεσσα-
335 ρακοστήν, ἀλλ' ἐννέα μὲν ἐβδομάδας ἡ Λαρχία, ἐξ δὲ οἱ Ἴταλοί, τῶν
λοιπῶν δὲ τὰ μὲν ὀκτώ, τὰ δὲ ἕλαττον.

οε'. Λέγεται ὅτι τινὲς αὐτῶν προφάσει σωματικῆς εὐεξίας τὸ
ἑαυτῶν οὖρον νίπτονται, ἔστι δ' ὅτε καὶ ἐξ αὐτοῦ πίνουσιν, ὡς καὶ
οἱ Ἀρμένιοι· οὐ τι γένοιτ' ἂν βδελυρώτερον;

340 "Όσα ἐν τῇ ἀλώσει τῆς Κωνσταντινουπόλεως
κατὰ τῶν ἀγίων ἐτόλμησαν καὶ τοιαῦτα.

ος'. Πυρρικαυστοὺς ἔθεντο ναοὺς ἀγίων ὑπὲρ μυρίουσ, ὧν καὶ ἡ
εὐπρέπεια καὶ ἡ ἔνοικος τοῦ Πνεύματος χάρις ἀνέκφραστος.

οζ'. Περιλειφθέντας ναοὺς καὶ λείψανα ναῶν ἐποίησαν ἵπποστάσια.

345 οη'. Εἰς αὐτὸ τὸ ἅγιον θυσιαστήριον τοῦ παμμεγίστου τῆς τοῦ Θεοῦ
Σοφίας ναοῦ ἡμιόνους εἰσήγαγον ὡς ταύταις τὸν ἐκεῖσε ὄλβον ἐπιφορ-
τίσαι καὶ ἐξέκριναν τὰ ἄλογα ταῦτα ζῶα κόπρον καὶ οὖρον ἐπὶ ταῖς
τῶν ἀγίων ἀδύτοις.

334-336 πάντες, οἱ λοιποὶ, οἱ μὲν, οἱ δὲ P 337 c. 75 om. AT 337-338 προ-
φάσει ... ἑαυτῶν om. R 338-339 ὡς ... Ἀρμένιοι om. P 340-426 c. 76-98 post
c. 104 in finem transponit P 340 "Όσα ἐποίησαν ἐν τῇ ἀγίᾳ Κ.Π. μετὰ τὴν
ἄλωσιν P 342 ἀγίων : καὶ ἀγίους T

74. Les populations latines n'observent pas toutes le carême de façon égale; la Pologne jeûne neuf semaines, les Italiens six, les autres, certains huit, certains moins.

75. On raconte que certains d'entre eux, sous prétexte de bonne santé pour le corps se lavent avec leur propre urine, et parfois même en boivent, comme les Arméniens; quoi de plus répugnant?

VII. Les attentats contre les lieux saints et choses semblables durant la prise de Constantinople.

76. Ils ont livré au feu, par milliers, des églises dont la beauté et la grâce de l'Esprit qui les habite étaient inexprimables.

77. Des églises sauvegardées et des restes d'églises ils ont fait des écuries à chevaux.

78. A même le sanctuaire sacré de la très grande église de la Sagesse de Dieu ils ont introduit des mulets pour les charger des richesses qu'ils en tiraient et ces animaux sans raison ont déposé crottin et urine dans le sanctuaire interdit au profane.

οθ'. Ἐντὸς τοῦ αὐτοῦ ἁγίου θουσιατηρίου ἀπέσφαξαν μίαν ὧν εἰσή-
350 γαγον ἡμιόνων τελοῦντες ἀρρητοποιῶν τινά.

π'. Ἐντὸς τοῦ αὐτοῦ θουσιαστηρίου εἰσήγαγον μίαν ἀκάθαρτον γυναῖ-
κα κατὰ πᾶσαν ἀκαθαρσίαν καὶ ἐπὶ τοῦ λεγομένου συνθρόνου αὕτη
καθίσασα κατεσφράγισε τοὺς ἐκ τούτων παρόντας, τὰ ἀρχιερατικὰ
καταπαίζουσα· καὶ τέλος ἐκεῖσε ὀρχησαμένη καὶ τῶν ἁγίων κατορχη-
355 σαμένη ἐξῆλθεν· ἦν δέ τις καὶ τοῦτο ἀρρητουργία.

πα'. Τὴν ἁγίαν τράπεζαν τοῦ αὐτοῦ θουσιαστηρίου, τὸ ἀμήχανον
χρῆμα ἐκ τῆς τέχνης τε καὶ τῆς ὕλης καὶ θεϊότατον ἐκ τοῦ ἁγιασμοῦ,
καταθράυσαντες ὡς βεβήλοις τοῖς θραύσμασι κατεχρήσαντο.

πβ'. Τῶν παρ' αὐτοῖς ἐπιδόξων τινὲς ὀπλιτῶν ἔφιπποι εἰσήλασαν
360 εἰς τὸν τοιοῦτον θεῖον ναὸν καὶ κατεχρεμέτισεν ἵππος καὶ κατισ-
κίρτησε τῶν πανιέρων δαπέδων.

πγ'. Δίσκους καὶ ποτήρια ἅγια ἐκοίνωσαν ὡς καπηλείων καὶ πορ-
νείων σκεύη καὶ εἰς τὰς ἰδίας τραπέζας παρέλαβον, συσσίτους ἔχοντες,
οἴμοι, καὶ τοὺς φίλους αὐτοῖς κύνας.

365 πδ'. Ἄγιον αἶμα καὶ ἅγιον ἄρτον ἀπὸ τῶν ἱερῶν σκευῶν ἐξέχεάν
τε καὶ ἐξέριψαν ὡς μιάσματα.

349-380 c. 79-88 (aumeris non mutatis infra) om. A || c. 79 post c. 80 ponit R
357 θεϊότατον : θεϊότητος T

79. A l'intérieur du même sanctuaire ils ont tué une des mules qu'ils
avaient introduite : acte inqualifiable.

80. A l'intérieur du même sanctuaire ils ont introduit une femme perdue
de mœurs; s'asseyant elle-même à ce qu'on appelle le synthronon, elle bénis-
sait les gens présents, parodiant les gestes de l'évêque; finalement elle se
leva pour danser et, après avoir tourné le lieu saint en dérision par ses
dances, elle sortit : acte également inqualifiable.

81. La table d'autel de ce même sanctuaire, une chose aussi rare par son
art que par sa matière et des plus sacrées par sa consécration, fut mise en
pièces qu'ils utilisèrent comme de vils débris.

82. Certains de leurs nobles chevaliers poussèrent leur monture dans ce
temple divin et leurs chevaux foulèrent la dallage sacré en hennissant et en
piaffant.

83. Des patènes et des calices consacrés furent avilis au rang d'ustensiles
de cabaret et de mauvais lieux et ils les détournèrent pour leur propre
table, où leurs chiens chéris étaient, hélas! leurs convives.

84. Le sang et le pain consacrés furent renversés des vases sacrés et jetés
comme des ordures.

πε'. Ἐξ ὕλης ἱερῶν σκευῶν χρυσῶν τε καὶ ἀργυρῶν κατεσκευάσαν
 ἑαυτοῖς ζώνας καὶ τὰ κοινολεκτούμενα βρακολώρια καὶ πτερνιστήρια
 καὶ ταῖς ἑαυτῶν ἑταιρίσι δακτυλίους καὶ ψέλλια καὶ ἐνώτια καὶ που
 370 καὶ ποδῶν καλλωπίσματα.

πς'. Σινδόνας ἀγίων τραπεζῶν καὶ ἔπιπλα θεῖα καὶ στολὰς ἱεράς
 τε καὶ ἀρχιερατικὰς εἰς ἐνδυμενίαν μετεποίησαν καὶ κόσμον ἀνδράσιν
 ἐξ αὐτῶν τε καὶ γυναιξὶ καὶ εἰς στρωμνῶν ἐπιβλήματα καὶ ἵππων
 σκεπάσματα.

375 πζ'. Πλάκας μαρμάρων ἱεράς καὶ ἐπὶ τῆς μυστικῆς ἀγιστείας καὶ
 κίονας ἴσον τοῖς ἐν ταῖς τριόδοις ἠγήσαντο λίθοις καὶ ὡς ἐκείνοις καὶ
 τούτοις ἐχρήσαντο.

πη'. Λεῖψανα ἀγίων ἐξέριψαν τῶν τιμίων θηκῶν εἰς τόπους βεδή-
 λους ὡς τινα ἄγῃ.

380 πθ'. Ἐν τῷ ξενῶνι τοῦ ἀγίου Σαμψῶν τέμπλον λαβόντες ἱστορίας
 ἔχον ἀγίας κατατρυπήσαντες ἐπὶ τοῦ λεγομένου Κομέντου κατέστησαν,
 ὥστε διὰ τῶν ἐν τούτῳ ὀπῶν, ὃ καὶ εἶπεῖν τολμηρόν, τοὺς αὐτῶν
 ἀρρώστους οἴμοι ἀποπατεῖν.

4'. Εἰκόνας ἀγίων τὰς μὲν κατέκαυσαν, τὰς δὲ κατεπάτησαν,
 385 τὰς δὲ κατέκοψαν ἀξίναις καὶ δεδώκασιν αὐτὰς ὕλην τῷ διακονικῷ

371-372 ἀγίων ... τε καὶ om. P 376 ἴσους ... ὡς τοὺς λίθους PR 379 ἄγῃ :
 ἐναγῆ T 380 c. 89 om. T 381 ἀγίς : -ίων A

85. Avec la matière des vases sacrés d'or et d'argent ils se fabriquèrent des ceintures, de vulgaires boucles de braies, des éperons et pour leurs courtisanes des bagues, des colliers, des boucles d'oreille et des bijoux pour les pieds.

86. Les linges d'autel, les ornements divins, les vêtements sacerdotaux et épiscopaux furent changés en habits et en parures pour des hommes et des femmes, en tapis de selle, en housses pour chevaux.

87. Des dalles de marbre sacrées et même celles de la table d'autel, ainsi que des colonnes, ils ne faisaient pas plus de cas que des pierres traînant dans les rues et ils firent les mêmes usages des unes et des autres.

88. Des reliques de saints furent jetées hors des châsses précieuses en des endroits vils, comme des objets souillés.

89. A l'hospice de Saint-Samson ils prirent une iconostase couverte de représentations sacrées et la percèrent de trous pour la placer dans ce qu'ils appellent le Couvent, de sorte que par ces ouvertures — chose bien risquée à dire — leurs malades, hélas! allaient à la selle.

90. Les images des saints furent, les unes, brûlées, les autres, foulées aux pieds, d'autres brisées à la hache et livrées à l'office comme bois de chauff-

κατ' οἴκους πυρί, ἑτέρας ἀντὶ σανίδων περιήρμωσαν οἴκοις, ἄλλαις εἰς καθέδρας ἐχρήσαντο, τινὰς δὲ καὶ εἰς αὐτὰ τὰ ἐδάφη τῶν δομημάτων καθήλωσαν καὶ εἰς φάτνας, φεῦ, ἵππων.

439 ἡα'. Οἱ ἱερεῖς αὐτῶν καὶ ἀρχιερεῖς πολλακίς ἐθεάθησαν ἐν τῷ ἱεροῦ-
γεῖν ἐπιθαίνοντες εἰκόνων ἁγίων ὑπεστρωμμένων ὑπὸ τοὺς πόδας
αὐτῶν.

43β'. Τάφους ἀνώρυξαν ἁγίων καὶ μὴ τοιούτων, βασιλέων τε καὶ βασιλισσῶν, καὶ μυστήρια φύσεως ἐξεκάλυψαν καὶ ἐσκύλευσαν εἴ τί που ἐν αὐτοῖς καὶ ψῆγμα χρυσοῦ καὶ ἀργύρου καὶ τέμμαχόν τι ἐπίπλου
395 τινός· ἐπὶ τοῖς ὤμοις δὲ καὶ αὐτὸν ἐκίνησαν τὸν τάφον τοῦ ἐν ἁγίοις βασιλέως μεγάλου Κωνσταντίνου.

43γ'. Ἐντὸς ναῶν καὶ ἁγίων θυσιαστηρίων ἔσφαξαν πολλοὺς τῶν ἡμετέρων καὶ ἱερατικῶν καὶ λαϊκῶν ὡς ἀσύλοις προσφυγόντας τοῖς ἱεροῖς.

400 ἡδ'. Ἐπίσκοπος ἔνοπλος καὶ σταυρὸν ταῖν χεροῖν ὡς τινα σημαίαν ἀνέχων προίππευσεν αὐτῶν ἐν τῇ κατὰ τῆς Πόλεως μάχῃ καὶ τῇ ἀλώσει καὶ ταῖς τοιαύταις ἀνοσιουργίαις τὸ τηλικάδε.

386-387 ἄλλαις ... τινὰς δὲ om. T 392-394 post ἀργύρου c. 92 desinit P 394 τέμμαχόν τι : τέμμαχα AR 395 ὤμοις : ὁμοίοις RT 398 ὡς om. T

fage; d'autres entrèrent dans la décoration des maisons, d'autres servirent de sièges; certaines furent même clouées comme parquet de chambres ou comme râteliers de chevaux, hélas!

91. Leurs prêtres et leurs évêques ont été fréquemment aperçus en train de fouler durant leurs offices les saintes images étendues sous leurs pieds.

92. Ils ont fouillé les tombes de saints ou autres personnages, empereurs et impératrices; ils ont dévoilé les secrets de la nature et pillé dans les tombes toute parcelle d'or et d'argent, le moindre fragment de vêtement; ils ont transporté sur leurs épaules le tombeau du grand empereur Constantin qui est parmi les saints.

93. Dans les églises et jusqu'au pied des autels, ils ont tué nombre des nôtres, clercs et laïques, qui s'étaient réfugiés dans les lieux saints en les considérant comme inviolables.

94. Un évêque, équipé comme un guerrier et qui levait la croix à deux mains comme un étendard, chevauchait à leur tête dans l'assaut contre la ville, durant la prise et les méfaits sacrilèges qui se commirent alors. Quand il allait célébrer, il se faisait escorter de garçons peu vêtus, de la manière que nous avons dite plus haut.

405 ζε'. Καθδινάλιος τις, γενόμενος κατὰ γε τὸν ἐν τῷ Ἀνάπλω τοῦ Ἀρχαγγέλου ναόν, ἐπέχρισεν ἐκεῖσε τιτάνω εἰκόνας ἀγίων πολλὰς· κατὰ τοῦ βύθου ἠκόντισε τῆς παρακειμένης θαλάσσης· ἤδη τε μέλλων ἱερουργῆσαι περιήγαγε παιδία γυμνά καθ' ὃν ἄνωθεν εἴρηται λόγον.

410 ζς'. Ἐῶμεν γράφειν φθορὰς παρθένων καὶ ἀμνάδων ἱερῶν καὶ μοιχείας γυναικῶν καὶ παιδῶν καταδουλώσεις ἐλευθέρων καὶ εὐγενῶν καὶ ἀπεμπολήσεις αὐτῶν εἰς ἄλλοδαπὰς καὶ μᾶλλον εἰς χώρας Σαρακηνῶν δι' αἰτίαν, οἴμοι, ἐπίρρητον καὶ ἵνα πλείονα κομίσωνται μισθὸν ἐκεῖθεν οἱ ἀνδραποδοκάπηλοι.

415 ζζ'. Ἐῶμεν τὴν τοσαύτην ἀδικίαν κατὰ τῶν ἀδικησάντων μηδὲν καὶ τούτων χριστιανῶν, καίτοι καὶ αὐτοὶ τὸν χριστιανισμὸν ἐπαγγέλλονται, καὶ ὅπως ἀπὸ χώρας μακρᾶς καὶ ἀχανοῦς διαστήματος ἐπῆλθον τῇ ἄλλοτρίᾳ καὶ κατέκαυσαν καὶ κατέσφαζαν καὶ τῶν ἐσχάτων ἀπεγύμνωσαν χιτωνίσκων τοὺς ἔτι ἐμπνέοντας, ὡς ἀντλεῖν αὐτοὺς βίον πικρότερον τοῦ θανάτου τῶν ὀξέως ἀποκτανθέντων καὶ θάνατον ἀποθνήσκειν μακρότερον. Καὶ τί τᾶρρητα ἀναμετρήσασθαί με δεῖ, τὸ τῆς 420 τραγωδίας, τῶν ῥηθέντων αὐτάρκως ἐχόντων ὅσον εἰς τὸ προτεθειμένον;

403 ante καθδινάλιος : αὐτὸς ὁ προιστορηθεὶς Πελάγιος ὁ add. T (cf. Georgii Acropolitae annales, 17) || γε : τε A 404 πολλὰς : -ῶν AR 406-407 ἤδη τε ... λόγον om. P || μέλλων : θεμένων T 410 ἀπεμπολήσεις : ἀμπεμπ- BM 412 μισθὸν : χρυσὸν T 413 c. 97 om. AR 414 αὐτοὶ : -τὸν T 420 τραγωδίας cf. Euripides, Or. 14

95. Un cardinal, qui s'était rendu à l'église de l'Archange à Anaplous, fit enduire de chaux en cet endroit de nombreuses icônes de saints; après (ce traitement) des icônes, il fit jeter les reliques des saints au fond de la mer toute proche, avec l'intention de se les approprier par la suite.

96. Laissons le récit des viols de jeunes filles et de moniales consacrées, les adultères, la mise en esclavage d'enfants nobles et libres, leur vente en terre étrangère et surtout chez les Sarrasins pour une raison, hélas! inavouable et pour que ces négriers trafiquants en retirent un plus grand prix.

97. Laissons l'immense injustice contre des gens qui ne les avaient lésés en rien et qui étaient chrétiens, alors qu'eux-mêmes font profession de christianisme; et comment ils sont venus d'une contrée lointaine et d'une distance infinie pour envahir une terre étrangère, pour brûler, massacrer, dépouiller de leurs derniers vêtements ceux qui respiraient encore, au point que ceux-ci n'avaient devant eux qu'une vie plus pénible que la mort de ceux qui étaient tués sur le coup, une mort prolongée. A quoi bon pour moi énumérer les choses indicibles, selon le mot de la tragédie, puisque ce que j'ai dit suffit à mon dessein?

425 4η'. Ἐπὶ πᾶσι δὲ τούτοις τοῖς παρανομηθεῖσιν ὑπὸ τοῦ στρατιω-
 τικοῦ πρὸς τε Θεὸν καὶ ἀνθρώπους οὐδεμία τις ἐπιτίμησις παρὰ τῆς
 κατ' αὐτοὺς ἱερᾶς ἐκκλησίας πρὸς τοὺς παρανομήσαντας, εἰ μὴ κα-
 πᾶν τὸ ὑναντίον, ὅθεν καὶ ἀναγκαίως συνάγεται ὡς καὶ τὸ αὐτῶν
 425 ἱεραϊτικὸν τοῖς τηλικούτοις ἀτοπήμασιν εὐδοκεῖ καὶ τῷ αὐτῷ λοιπὸν
 ὑπόκειται κρίματι.

430 4θ'. Ἐν τισι ταῖς ἀνέκαθεν ἐπιγνωσθείσαις καὶ ἀποκηρυχθείσαις
 αἰρέσεσιν οἱ τῆς λατινικῆς ἐκκλησίας συνέρχονται, προσθεῖναι δὲ καὶ
 τὰ μείζω, ἰουδαίζουσι μὲν ἐν πολλοῖς τῶν ἀνιστορηθέντων αἰτιαμάτων,
 430 ἐν τοῖς ἀζύμοις, ἐν τῇ ἀμνοφαγίᾳ ἐν τῷ ζυρᾶσθαι τοὺς ἀρχιερεῖς ὅλον
 τὸ σῶμα, ἐν τῷ παρατηρεῖν ὀπώσοῦν τὰ σάββατα, ἐν τοῖς ῥαντισμοῖς
 καὶ ταῖς ἀνακαθάρσεσιν, ἐν τῇ ἀρχιερατικῇ στολῇ καὶ ἑτέροις.

435 ρ'. Ἀρμενίζουσι δὲ ἐν αὐτοῖς αὖθις τοῖς ἀζύμοις, ἐν τῷ κρεωφαγεῖν
 κατὰ τὴν τυροφάγον καὶ τὴν πρώτην τῶν νηστειῶν ἑβδομάδα, ἐν τῷ
 435 ὠογαλακτοτυροφαγεῖν ἐν ταῖς σαββατοκυριακαῖς ἡμέραις τῆς τεσσα-

427-428 Ἐν τισι ... συνέρχονται om. T || Numeros posteriores, quos omittunt
 AR, aliter computavimus ac RT 433 αὖθις τοῖς : αὖ τοῖς T om. P 435 ὠογαλακ-
 τοτυροφαγεῖν T : -τοτροφεῖν (ὠο- om. P) AR

98. A l'occasion de tous ces méfaits commis par leur soldatesque contre Dieu et les hommes, aucune sanction n'a été prise par leur sainte Église à l'égard des malfaiteurs; c'est tout le contraire. Nous en concluons nécessairement que leur hiérarchie favorise de telles indécences et tombe par conséquent sous la même accusation.

VIII. Les rapports avec les autres hérétiques.

99. Les membres de l'Église latine se rencontrent en quelques points avec des hérésies reconnues et condamnées dans le passé : ajoutons ici les plus importantes. Tout d'abord ils relèvent du Judaïsme en plusieurs des griefs énumérés : les azymes, la manducation de l'agneau, le fait que les évêques se rasent tout le corps, la quasi observation du sabbat, les ablutions et les purifications, le vêtement pontifical, etc. *

100. Ils suivent les coutumes arméniennes de nouveau avec les azymes, en mangeant de la viande la semaine de la tyrophagie et la première semaine du carême, en consommant œufs, lait et fromage les samedis et dimanches

ρακοστῆς καὶ ἐν τῷ παρακαίρια τὰς δεσποτικὰς τελεῖν ἑορτάς, (καὶ γὰρ οἱ Ἀρμένιοι κατὰ τὴν πέμπτην τοῦ Ἰανουαρίου τὴν τοῦ Εὐαγγελισμοῦ ἑορτὴν ἑορτάζουσιν ἐκ πρωΐας, ἑσπέρας δὲ τῆς αὐτῆς ἡμέρας τὴν γέννησιν τοῦ Χριστοῦ· τῇ ἕκτη δὲ τοῦ αὐτοῦ μηνὸς τὴν βάπτισιν, 440 ὡς δοξάζοντες ἐν φαντασίᾳ καὶ οὐκ ἀληθείᾳ τὸν Κύριον ἐνανθρωπῆσαι κατὰ τὸν ἄθεον Μανέντα·) ἐν τῷ περιφρονεῖν τὴν ὑπεραγίαν Θεοτόκον καὶ ἐκ τῆς κλήσεως, (ἐπεὶ καὶ οἱ Ἀρμένιοι ὡς διὰ σωλῆνος, τῆς Παρθένου, διελθεῖν τὸν Κύριον βλασφημοῦσιν, ἐκ Βαλεντίου τοῦτο παραλαβόντες· διὸ καὶ κατασμικρύνοντες τὴν ἀνωτέραν τῶν Χερουδὶμ 445 οὐδὲ τὴν ὠδὴν αὐτῆς, τὴν ἐν τῷ κατὰ τὸν θεῖον Λουκᾶν εὐαγγελίῳ, συνήθως ἄδουσι, τὸν Νεστόριον τούτου σχόντες διδάσκαλον·) ἐν τῷ μὴ χρῆσθαι εἰς τὸ ἅγιον βάπτισμα τῷ θείῳ μύρῳ, (καὶ οἱ Ἀρμένιοι γὰρ βούτυρον ἢ σησαμέλαιον παραλαμβάνουσιν ἀντὶ μύρου·) ἐν τῷ μὴ 450 ἐμβάλλειν ὕδωρ εἰς τὸ ἅγιον αἶμα. Τοῦτο γὰρ καὶ οἱ Ἀρμένιοι ἵνα μὴ θεότης καὶ ἀνθρωπότης ποσῶς νοηθεῖ ἐν τῷ Χριστῷ. Μίαν γὰρ φύσιν μετὰ τὴν ἔνωσιν ὡς οἱ Μονοφυσίται δοξάζουσιν, ἀλλὰ καὶ ψιλὸν πάλιν ἄνθρωπον τὸν Κύριον δογματίζουσι κατὰ Παῦλον τὸν Σαμοσατέα καὶ τὸν Νεστόριον. Διὸ καὶ ἄζυμα προσφέρουσι, ὡς μὴ διπλοῦς ὁ θεάνθρωπος

438 ἑσπέρας : καθ' ἑσπέραν T 441-446 ἐν τῷ ... διδάσκαλον om. AR 446 τούτου om. T 447-472 καὶ οἱ Ἀρμένιοι ... usque ad finem c. om. AR

de carême, en célébrant à contretemps les fêtes du Seigneur (les Arméniens célèbrent en effet l'Annonciation le 5 janvier, au matin, et la Nativité du Christ le soir du même jour, puis le Baptême le 6 du même mois, avec la conviction que le Seigneur s'est incarné en apparence et non en vérité, selon le dogme de l'impie Manès); en manifestant leur mépris pour la sainte Mère de Dieu de la manière dont ils la nomment (en effet les Arméniens de leur côté blasphèment contre le Seigneur en disant qu'il passe par la Vierge comme (l'eau) par un canal, selon le dogme reçu de Valentin; c'est pourquoi ils minimisent le rôle de celle qui est au-dessus des Chérubins et ne chantent pas habituellement son cantique, qui est dans l'évangile du divin Luc, prenant en cela pour maître Nestorius); en n'utilisant pas pour le baptême le chrême divin (car les Arméniens, au lieu du chrême, utilisent à tort du beurre ou de l'huile de sésame); en ne mettant pas de l'eau dans le précieux sang. C'est ce que font également les Arméniens, de peur que l'on ne conçoive dans le Christ divinité et humanité. Ils croient en effet, comme les monophysites, la nature unique après l'union; bien plus, ils posent en dogme, à la suite de Paul de Samosate et Nestorius, que le Seigneur est purement homme. D'où aussi l'offrande des azymes, afin que l'on ne soupçonne en aucune

ὅλως ὑποληφθεῖη μηδ' ἔμψυχον καὶ ἔννουν τὸ πρόσλημμα· τὴν γὰρ
 455 ζύμην καὶ ὡς ψυχὴν ἀποστρέφονται, τὸ δὲ ἄλας ὡς νοῦν, ἐκ τοῦ
 Απολλιναρίου τὸ ἄψυχον καὶ ἄνουν ἐπὶ τῆς θεοῦποστάτου σαρκὸς
 φρονεῖν διδαχθέντες. Καὶ ἐνὶ δὲ τῶν δακτύλων τὸν σταυρὸν χαράττουσιν
 εἰς τὸ πρόσωπον ὡς ἄν καὶ τούτῳ μίαν φύσιν τοῦ σταυρωθέντος
 460 σημαίνωσιν. Καὶ ὡς οἱ Λατῖνοι δὲ τὸν μέγαν Πέτρον ἐνδιαβάλλουσι
 καὶ τοὺς πατέρας παραδοῦναι σφισὶ τὸ ἄζυμον οὕτως καὶ οἱ Ἀρμένιοι
 τὸν τῆς μεγάλης Ἀρμενίας θεῖον διδάσκαλον, τὸν ἅγιον Γρηγόριον,
 διδάξαι αὐτοὺς τὴν ἄζυμον προσφορὰν καὶ τὸ ἄνυδρον ποτήριον, ὅτι,
 φασίν, καὶ ὁ Χριστὸς ἐν τῷ μυστικῷ δείπνῳ τοῖς μαθηταῖς ἄζυμον
 465 ἔδωκε καὶ ποτήριον ἄκρατον, μὴ συνιέντες ὡς ἡ Ἐκκλησία τὸ ἐκ τῆς
 δεσποτικῆς πλευρᾶς αἷμα καὶ ὕδωρ ἐνταυθοῦ τελεσιουργεῖ καὶ ὡς οὐδὲ
 τοῖς εὐαγγελίοις ἐκπεφώνηται διαρρήδην τὸν ἐπὶ τοῦ δείπνου οἶνον
 ἀμιγῆ τέλειον εἶναι. Καὶ τὴν παρ' ἡμῶν δὲ θεῖαν κοινωνίαν κατὰ τοὺς
 Λατίνους καὶ οἱ Ἀρμένιοι ὡς οὐδὲν ἡγοῦνται καὶ ἀδιάφορον αὐτοῖς εἶτε
 470 μετὰσχωσι ταύτης εἶτε καὶ μὴ. Καὶ τὸν τίμιον σταυρὸν κατορύττουσι
 καὶ αὐτοὶ τῇ μεγάλῃ παρασκευῇ καὶ μέχρι τῆς ἀναστασίμου μεγάλης
 κυριακῆς ὑποκρύπτοντες, ἅμα πρῶτ' διατρέχοντες ὧδε που καὶ ἐκεῖ καὶ
 ἀναζητοῦντες αὐτόν, οὕτως εὐρόντες δῆθεν ἀναδεικνύουσιν.

457 τῶν δακτύλων : τῷ -ω P || τὸν om. T 458 καὶ ante ὡς om. T 461 διδάσ-
 καλον, τὸν ἅγιον om. T 472 οὕτως : καὶ P. 472 ante δῆθεν : τάχα add. P

façon que l'Homme-Dieu est double et que la partie assumée est douée
 d'âme et d'intelligence; car ils repoussent l'azyme comme symbole de
 l'âme et le sel comme symbole de l'intelligence, ayant appris d'Apollinaire
 à concevoir la chair qui a reçu l'hypostase divine comme privée d'âme et
 d'intelligence. C'est aussi avec un seul doigt qu'ils forment le signe de la
 croix sur leur visage pour signifier par là l'unique nature du Crucifié. Et
 de même que les Latins prétendent à tort que le grand apôtre Pierre et les
 Pères leur ont donné la tradition de l'azyme, ainsi les Arméniens attribuent
 à saint Grégoire, le docteur divin de l'Arménie, leur doctrine de l'offrande
 azyme et du calice sans eau, parce que, disent-ils, le Christ lui-même a donné
 à ses disciples pour le repas mystique de l'azyme et une coupe sans mélange.
 Ils ne comprennent pas que l'Église célèbre actuellement par ce rite le sang
 et l'eau sortis du côté du Seigneur et que les Évangiles ne déclarent pas
 expressément que le vin de la Cène est absolument sans mélange. Les
 Arméniens encore, comme les Latins, ne font aucun cas de la communion
 en usage parmi nous et il leur est indifférent d'y participer ou non. Eux aussi,
 le Vendredi Saint, enfouissent la sainte croix et après l'avoir cachée jusqu'au
 dimanche solennel de la Résurrection, dès le matin de ce jour, ils courent
 de-ci de -là à sa recherche et, l'ayant soi-disant trouvée, ils l'exposent.

ρα'. "Ἐν τισιν οἱ Λατῖνοι καὶ τὰ τῶν Ἰακωβιτῶν πλημμελοῦσι, τῶν ἐξ Ἰακώδου τινὸς μοναχοῦ. Καὶ οὗτοι γὰρ ἐν ἴσῳ τίθενται τὸ
 475 προσκυνεῖν καὶ μὴ προσκυνεῖν τὰς θείας εἰκόνας· εἰ δὲ καὶ προσκυνή-
 σουσιν, οὐκ ἀσπάζονται, μόνῳ δὲ τῷ δακτύλῳ ψάουντες τῆς εἰκόνο-
 φιλοῦσι τὸν δάκτυλον. Τῷ ἐνὶ καὶ οὗτοι δακτύλῳ τὸ πρόσωπον σφραγί-
 ζουσιν ἀπὸ τῶν ἀριστερῶν ἐπὶ τὰ δεξιὰ τὴν χεῖρα κινουῦντες. Καὶ τὴν
 τυροφάγον ἐβδομάδα κρέα ἐσθίουσιν· ὕδωρ οὐ κινῶσιν ἐν τῷ οἴνῳ
 480 τῶν μυστηρίων.

ρβ'. Τὸ αὐτὸ καὶ οἱ Χατζιτζάριοι οὗτοι δὲ καὶ μικρῶ πρό τῆς ἀπόκρεω νηστεύοντες ἡμέρας τινάς, ἐν τοῖς σάββασικαὶ ταῖς κυριακαῖς τῆς τεσσαρακοστῆς ὡὰ καὶ γάλα καὶ τυρὸν ἐσθίουσι. "Ἄζυμα τε προσφέρουσι καὶ αὐτοί. Χατζιτζάριοι δὲ λέγονται οἱ σταυρολάτραι
 485 (χατζὶ γὰρ παρ' αὐτοῖς ὁ σταυρός) καὶ δοξάζουσι τὸν σταυρὸν δυνα-
 τώτερον τοῦ Χριστοῦ ὅτι Χριστόν, φασίν, οὗτος ἀνεῖλεν, ὅθεν καὶ κατὰ
 τὸ μέσον τοῦ σταυροῦ ἦλον διαπερονῶσι καὶ θεοπασχίται εἰσὶ καὶ
 μονοφυσίται· καὶ οὗτοι τὰς τιμίας εἰκόνας παντάπασι ἀποστρέφονται.

ργ'. Οἱ τοίνυν τοιούτοις κοινωνοῦντες Λατῖνοι καὶ ἐν τοσοῦτοις

476-477. ψάουντες ... δακτύλῳ om. P 477 καὶ οὗτοι om. T 478 τὴν χεῖρα κινουῦντες : καταλήγοντες T 479 ἐν om. T 481 πρό τῆς : πρόσθεν R 484 σταυρο-
 λάτραι : -λάτραι T σταυρὸν A 486 ὅθεν : οἱ μὲν P om. T 487 διαπερονῶσι :
 -ρῶσι T

101. En certains points, les Latins tombent dans les erreurs des Jacobites, ainsi nommés d'un certain moine Jacques. Ceux-ci estiment indifférent de vénérer ou non les saintes images; dans le cas où ils font acte de vénération, ils ne les baisent pas, mais il les touchent d'un seul doigt et baisent ensuite leur doigt. C'est aussi avec un seul doigt qu'ils signent leur visage, en portant la main de gauche à droite; ils mangent de la viande pendant la semaine de la tyrophagie; ils ne mêlent pas d'eau au vin du sacrement.

102. Ainsi font également les Chatzizaires. Ceux-ci jeûnent quelques jours avant le dimanche de l'Apocréo et, les samedis et dimanches de carême, prennent des œufs, du lait et du fromage. Ils offrent eux aussi des azymes. Ce nom de Chatzizaires est donné aux adorateurs de la croix (*chatzi* est le nom de la croix chez eux) et ils pensent que la croix est plus puissante que le Christ, puisque, disent-ils, elle a vaincu le Christ; c'est pourquoi ils plantent un clou au milieu de la croix; ils sont également théopaschites et monophysites et ils sont absolument opposés aux saintes images.

103. Dans ces conditions, les Latins qui ont tous ces points communs

490 παραχαράττοντες τὰς ἀποστολικὰς καὶ πατρικὰς παραδόσεις πῶς ἄρα
καὶ εὐσεβοῦσιν; Οἱ θεῖοι γὰρ πατέρες μετὰ τῶν ἄλλων καὶ τοῦτο
καθάπερ τινὰ κανόνα διωρίσαντο ἵνα ὅσοι τοῖς ὑπ' αὐτῶν γεγραμμένοις
μὴ κατακολουθοῦσι μηδὲ ταῖς ἀγίαις συνόδοις στοιχοῦσιν, ἀλλὰ
μικρόν τι παρεκνεύουσι τούτων, αἵρετικοὶ καλῶνται καὶ τῷ ἀναθέματι
495 καθυποβάλλωνται. Ἐὰν δὲ ἡ μικρὰ παρέκνευσις οὕτω, τί ποτε περὶ τῆς
παμμεγίστης καὶ λογιστέον;
ρδ'. Ἰστόρηται μέντοι τοῖς πρὸ ἡμῶν ὡς καὶ αὐτὸς ὁ πάπας τῆς
'Ρώμης καὶ ὅσοι τοῦ δυτικοῦ κλίματος χριστιανοὶ ἔξωθεν κόλπου τοῦ
'Ἰωνικοῦ, Ἰταλοί, Λογγίβαρδοι, Φράγγοι οἱ καὶ Γερμανοί, Ἀμυλφηνοί
500 Βενετικοὶ καὶ οἱ λοιποί, πάντες τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας ἔξω πρὸ
μακρῶν εἰσι χρόνων καὶ τῶν εὐαγγελικῶν ἀλλότριον καὶ ἀποστολικῶν
παραδόσεων, δι' ἃ, φησὶν, κρατοῦσι παράνομα καὶ βάρβαρα ἔθη, καὶ ὡς
αἱ διάφοροι τοῖς Λατίνοις αἵρέσεις ἐκεῖθεν. Τὸ ἔθνος τῶν Οὐανδάλων
ἄνωθεν τὰ τῆς Ρώμης κατέλυσαν καὶ τοὺς ἀρχαίους Ρωμαίους ἔξερρί-
505 ζωσαν καὶ, ὡς μετέχοντες διαφόρων αἱρέσεων καὶ ὄντες Ἀρειανοί,
Νεστοριανοί, Μακεδονιανοὶ καὶ που καὶ ὑπὲρ ταῦτα, ἐνεφύτευσαν
τὰς αἵρέσεις τῆ Ρώμῃ καὶ διεδέξαντο ταύτας οἱ Φραγγοὶ τε καὶ οἱ

493 ante μηδὲ : κανόσι add. P 495 καθυποβάλλωνται : ὑποβ- A καθυπάγωνται
PT 496 παμμεγίστης : -γέθους AT 497 c. 104 om. P 499 Ἀμυλφηνοί :
Μολφίνοι PT

avec eux et qui falsifient autant de fois les traditions des Apôtres et des Pères, comment donc resteront-ils dans la stricte observance? Entre autres canons, les Pères divins ont également édicté celui-ci : ceux qui ne se conforment pas à ce qu'ils ont écrits et qui ne s'en tiennent pas aux saints conciles, mais s'en écartent tant soit peu, sont qualifiés d'hérétiques et soumis à l'anathème. Or si le moindre écart est traité ainsi, que penser de celui qui est immense?

104. A la vérité, les historiens qui nous ont précédés racontent que le pape de Rome lui-même et les chrétiens d'Occident, au-delà du golfe d'Ionie, Italiens, Lombards, Francs nommés aussi Germains, Amalfitains, Vénitiens et autres, sont tous hors de l'Église catholique depuis de longues années et étrangers aux traditions évangéliques et apostoliques; c'est, dit l'histoire, à cause des coutumes barbares et anormales qu'ils retiennent : c'est de là que viennent les différentes hérésies. La tribu des Vandales, autrefois, a renversé la puissance de Rome et déraciné les anciens Romains; et, parce qu'ils partageaient diverses hérésies, du fait qu'ils étaient ariens, nestoriens, macédoniens et peut-être plus que cela, ils ont implanté à Rome leurs hérésies que les Francs et les Germains ont reçues en héritage; depuis

Γερμανοὶ καὶ εἰς πολλὴν βλάστην ἐντεῦθεν ἐξετάθησαν αὐταί. Οἱ γε
 μὴν Καμπανοὶ καὶ οἱ Ἀλβανοὶ οὐδὲν τῶν παλαιῶν διαφέρουσιν
 510 Ἑλλήνων οὔτε κατὰ τὴν ἀσέβειαν οὔτε κατὰ τὴν ἀσέλγειαν, μόνοι δὲ
 οἱ Καλαυροὶ ἀνέκαθεν εἰσιν ὀρθόδοξοι χριστιανοί.

508 βλάστην R : βλάβην T om. A 509 Ἀλβανοὶ : Ἀλανοὶ T

lors elles se sont étendues en nombreux rejetons. En réalité, les Campaniens et les Albanais ne diffèrent en rien des Grecs de l'antiquité dans leurs manquements à la religion et aux mœurs; seuls, les Calabrais sont depuis le début des chrétiens orthodoxes.

Commentaire

Les notes qui suivent n'ont pas pour but de rechercher l'origine historique de ces griefs, encore moins d'en montrer la vérité ou la fausseté. Il me paraît plus utile d'indiquer les sources directes de Stilbès pour mettre en évidence la composition de l'opuscule. En suivant l'ordre des paragraphes, on se rendra compte que ce qui paraît à première vue une déposition de témoin oculaire n'est qu'une citation livresque. Pour le reste, qui semble propre à l'auteur, il resterait à examiner des sources parallèles (discours, traités) et des inédits. Il ne semble pas que Stilbès ait fait beaucoup d'emprunts en dehors des textes que nous citerons avec les sigles suivants.

Cérulaire : encyclique, dont je cite le texte, *PG*, 120, en notant la colonne, 789-793 et la ligne du paragraphe.

Anon. B (*Bruxellensis*), dans *Byzantion*, 10, 1935, p. 103-106; 1-19 sont dérivés de Cérulaire; 20-39, du Pseudo-Photius.

Anon. P. recension de Cérulaire interpolée : éd. Pavlov, p. 151-157, n. 1-17.

Jean : Jean de Claudiopolis (avant 1112?); liste dérivée du Pseudo-Photius, éd. Pavlov, p. 189-191, n. 1-18 (numéros de l'éditeur).

Seidès : Nicétas Seidès (1112) : liste extraite d'un opuscule en trente-deux chapitres (Pseudo-Photius); éd. Pavlov, p. 187-188.

Éthérien : *L'Opusculum contra Francos* du Pseudo-Photius et la version d'Éthérien (1178) sont reproduits ensemble par Hergenröther, *Monumenta*, p. 62-71, avec la même numération : n. 1-28, plus un supplément *a-f* dans la version d'Éthérien que l'on peut lire également dans *PG*, 140, 541 B-544 A. En réalité, Stilbès n'a guère lu ou reproduit qu'une recension de cet opuscule; mais, comme il n'y a pas d'édition critique, j'ai étendu l'enquête jusqu'à Cérulaire en passant par les témoins intermédiaires en vue d'éclairer la tradition.

Titre : Αιτιάματα est propre à Stilbès; ailleurs on trouve παραρτήματα αίρέσεις, ἐλαττώματα, ἀπαρίθμησης αἰτιῶν etc.; ou bien, Κατὰ Λατίνων etc. Ces formules de titres permettent un classement approximatif, mais peu sûr.

1. Cérulaire, 792 A 9-13. Anon. B, 9. Anon. P, 1. Seidès, 1. Éthérien, 1.
2. Cérulaire, 792 A 14. Anon. B, 10. Anon. P, 2.
3. Cérulaire, 793 B 3. Anon. B, 17. Anon. P, 14.
7. Cérulaire, 793 B 8. Anon. P, 15.
9. Éthérien, 19. Anon. B, 33.

10. Cérulaire, 789 C 14. Anon. B, 1. Anon. P, 3. Seidès, 2. Jean de Claudiopolis ne mentionne pas ce grief dans sa liste, parce que sa lettre est consacrée précisément aux azymes, d'après le titre.

12. Cérulaire, 793 A 2. Anon. P, 4. Éthérien, 27. L'Anonyme B, 38, tire ce grief du Pseudo-Photius et non de Cérulaire, avec une citation scripturaire comme Stilbès.

15. Jean, 14. Anon. B, 35. Éthérien, 21. Un acte patriarcal, qui a été attribué à Photius, défend aux prêtres grecs de célébrer le saint sacrifice plus d'une fois par jour; certains manuscrits insinuaient cependant que ce décret avait été promulgué par Nicolas le Jeune: V. GRUMEL, *Regestes*, n° 588. L'éloge inédit du patriarche Nicolas III, par Mouzalon, le futur patriarche, nous éclaire définitivement sur l'origine du document. L'orateur, en effet, déclare qu'une « peste » s'était déclarée dans la capitale: « alors que le Christ n'a été percé par la lance et n'est mort qu'une fois, des prêtres le crucifient deux fois par jour, pour ne pas dire trois, en abusant de la communion du repas mystique et en faisant commerce de la célébration » (*Scorial. Y II 10*, f. 292). Et l'orateur félicite le patriarche d'avoir mis fin à cet abus. Mais il est curieux que Jean de Claudiopolis, contemporain de Nicolas III, reproche le même abus aux Latins; c'est peut-être parce que le décret du patriarche venait de le réprimer chez les Grecs et les avait rendu sensibles à cette anomalie. D'ailleurs, vers l'époque de Stilbès, Théodore d'Andida signale encore l'usage: *PG*, 140, 465 D. Quant à l'attribution de l'acte à Photius, avant d'y chercher des intentions dogmatiques ou apologétiques, il y aurait lieu de voir si elle n'est pas due simplement à une erreur ou à un accident de la tradition manuscrite, comme c'est le cas pour bien d'autres petits documents.

18. Cérulaire, 793 A 13. Anon. B, 15. Anon. P., 16. Seidès, 6, mais plus vague.

19. Cérulaire, 793 A 15. Anon. B, 16. Anon. P., 16. Jean, 10-11. Éthérien, 14, début. La rédaction de Stilbès est proche de celle d'Éthérien, mais il n'a pas retenu le grief de l'usage du sel pour la bénédiction dominicale de l'eau que l'on trouve dans Anon. B, 26 et que je note encore dans *Paris*. 1295, f. 27. Cette variante montre que l'*Opusculum contra Francos* avait des recensions déjà différentes au XII^e siècle.

20. Bien que les manuscrits A R omettent ce numéro, il faut le maintenir

dans le texte de Stilbès en raison de l'accord entre P et T; d'ailleurs c'est un extrait d'Éthérien, 14 fin; cf. Anon. B, 27. Après ce passage, B a un paragraphe qui lui est propre (29), où est évoquée la doctrine du Purgatoire conçue comme libération du démon et des damnés; c'est sans doute le seul passage où B est anachronique par rapport à ses sources, car les discussions sur ce point ne commencèrent qu'avec Georges Bardanès : JUGIE, *Théologia... Orientalium*, IV, 102.

21. Anon. B, 39. Éthérien, 28.

22. Ce paragraphe pourrait être suspecté, parce que P T l'omettent et parce qu'il interrompt le développement concernant les ordinations. Il a pu être déplacé, ajouté en marge dans l'exemplaire, mais son authenticité est très vraisemblable. S'il n'est pas de Stilbès lui-même, il a dû être inséré à une date assez proche de lui. Il existe en effet un document contemporain de notre auteur, mais non daté avec précision, sur la divergence des formules du baptême : C. GIANNELLI, Un documento sconosciuto della polemica tra Greci e Latini, dans *Or. Chr. Per.*, 10, 1944, p. 150-167.

24. Il ne semble pas que l'on trouve ailleurs, chez un auteur grec antérieur, cette fable concernant l'ordination du pape. Il se pourrait que nous ayons ici un grief qui change de destinataire. En effet, Stilbès assimile souvent les Latins aux Arméniens : voir surtout n. 100. Les Bollandistes, RR. PP. Halkin et van Esbroeck, me suggèrent un rapprochement séduisant avec des textes de la polémique antijulianiste qui font état de l'ordination par la main d'un évêque défunt : *Le Muséon*, 54, 1941, p. 82 et 84, texte syriaque édité et traduit par R. Draguet; cf. *PG*, 132, 1243 B; G. GARITTE, *Narratio de rebus Armeniae*, § 59 et p. 129. Dans un document postérieur, les Arméniens se défendent précisément de reconnaître une valeur sacramentelle à un geste semblable, l'imposition de la main de saint Grégoire sur la tête des ordinands; *Concilium Armenorum* (1342), dans Mansi, 25, 1263. Cependant, ni à l'époque qui nous intéresse, ni auparavant, on ne rencontre d'allusion précise à ce fait qui n'a pas été vulgarisé dans les opuscules antiarméniens; voir, par exemple, *PG*, 132, 1196, 1221-1237, 1260 D-1261 A, énumérations diverses par les Grecs des erreurs arméniennes.

25. Anon. B, 20. Anon. P, 12.

26. Anon. B, 28. Éthérien, 15.

27. L'auteur fait allusion à des cérémonies de réception d'écuyers ou de chevaliers qu'il a pu voir ou dont il a entendu parler.

29. Allusion aux feux de la saint Jean, qui coïncident avec le solstice d'été, 24 juin; une certaine vertu a été attribuée aux cendres du feu pascal; notice *Cendres*. *DAL*, 2, 3044.

31. La cérémonie de l'agneau pascal est d'usage assez ancien : WALAFRID STRABO, *De rebus ecclesiasticis*, *PL*, 114, 938 D-939 A. C'est au chant d'un tropaire grec que le pape et les cardinaux mangeaient l'agneau pascal : *DAL*, 1, 905. L'Euchologe grec contient lui aussi des bénédictions pour une

cérémonie de même genre : GOAR, *Euchologion*, 713-714. Ce que Stilbès reproche aux Latins, c'est d'inclure ce rite dans la célébration de la messe pascale.

32. Grief formulé habituellement contre les Arméniens : n. 100.

33. Tout porterait à croire que ce passage, surtout la seconde partie qui détaille les indulgences, est un anachronisme au début du XIII^e siècle, car ce point ne semble pas avoir été abordé dans les controverses, à moins que des allusions se rencontrent dans Georges Bardanès ou Nicolas d'Otrante. Mais l'accord des manuscrits nous garantit l'authenticité du paragraphe. Ce serait la plus ancienne mention des indulgences dans un traité de ce genre et elle est très vraisemblable dans ce contexte où plusieurs détails témoignent d'une connaissance directe des coutumes des Croisés.

34. Cérulaire, 793 A 1. Anon. B, 36. Anon. P, 11. Jean, 15. Sedès, 12. Éthérien, 22. *b*.

35. Jean, 13. Éthérien, 16. L'Anonyme B, 30, modifie curieusement le grief en ne parlant pas des cinq doigts, mais de l'index seul; c'est le reproche fait aux Arméniens au n. 100. Stilbès a omis de son côté la mention du signe de croix sur le front avec le pouce, dont parlent les deux autres témoins.

36. Cérulaire 793 A 15. Anon. B, 32. Anon. P, 8. Seidès, 11. Éthérien, 18. Pour la rédaction de ce grief, il semble que la lettre de Pierre d'Antioche a inspiré un détail qui n'est pas expressément dans Cérulaire : la répugnance des Latins à recevoir la communion de la main d'un prêtre marié. Certains opuscules mentionnent Pierre d'Antioche dans leur titre, par exemple *Cairensis* 137 (167), f. 56; et ce titre, ἀπαρίθμησις αἰτιῶν, qui est aussi celui de *Marcianus* 503 (Zanetti, p. 265) nous mène encore à la lettre de Pierre d'Antioche; *PG*, 120, 800 B 5, 810 11-13. La formule de Photius à ce sujet est plus vague ou plus littéraire : *PG*, 102, 725 A 1.

37. Les faits d'immoralité sont suffisamment connus par les conciles; mais ici, du point de vue littéraire, nous trouvons peut-être un écho de la gauloiserie des fabliaux ou de la subtilité des traités de casuistique.

38. Cérulaire, 793 A 8. Anon. B., 14. Anon. P., 10. Jean, 2. Seidès, 10. Éthérien, 3.

39. Cérulaire, 789 C, 17. Anon. B, 3. Anon. P, 8. Éthérien, C. Le grief de la barbe rasée, très populaire encore maintenant, du fait que les prêtres orientaux sont fidèles au port de la barbe, présente des anomalies curieuses. Cérulaire adresse le reproche aux Romains en général, de même l'Anonyme B, tandis que déjà l'Anonyme P ne s'adresse qu'aux prêtres; Stilbès ne vise que les évêques et le détail qu'il ajoute, l'épilation de tout le corps, est très proche de ce que dit Choniatès à propos de Thomas Morosini : *Historia (De statutis)*, Bonn, 855 = *PG*, 139, 1042 A. Plusieurs explications se présentent. La mode a varié au cours du XII^e siècle, parmi les laïques : Ph. Koukoulès, Βυζαντινῶν βίος καὶ πολιτισμὸς t. IV, 359-360. Théophylacte accueille ce grief avec une certaine ironie (*PG*, 126, 224 C, 6-7) qui a dû agir sur ses contemporains,

par exemple Jean de Claudiopolis et Nicéas Séidès, et même sur certains rédacteurs de libelles, puisque nous n'avons ici que la version d'Éthérien (Hergenröther, *Monumenta*, p. 71). Encore mieux, le synodicon de Jean de Jérusalem a cette réflexion originale : « Le fait que les évêques rasant leur menton semble équivaloir au fait que ceux de chez nous se rasant le sommet de la tête en cercle [tonsure cléricale]; car eux, comme nous, accomplissent ce geste en l'honneur de Pierre le Coryphée » (*Ambrosianus*, f. 133). L'auteur ne fait cependant que reproduire un passage de Pierre d'Antioche : *PG*, 120, 800 BC.

40. Anon. B, 34. Jean, 18, mais seulement la seconde partie concernant la position des mains du défunt. Éthérien, 20.

Après sa lacune, T ajoute une remarque qui pourrait faire croire à une omission volontaire : « Réveille-toi, trois fois malheureux, de ton ivresse, pour pouvoir envisager leurs véritables errements et ne pas te mettre à reprocher à ces schismatiques des choses incongrues et déraisonnables qu'ils n'admettent pas ni ne gardent. » Mais la note est de seconde main et ne se trouve pas dans BM; elle s'inspire des sentiments exprimés autrefois par Pierre d'Antioche et Théophylacte de Bulgarie.

41. La question des transferts venait d'être débattue à propos du patriarche Dosithée, en 1191 : V. Grumel, *Le Περὶ μεταθέσεων* et le patriarche de Constantinople Dosithée, dans cette revue, 1, 1943, p. 239-249. Elle sera encore agitée plus tard aussi à propos du schisme arsénite qui suscita plusieurs opuscules de controverse, dont l'un est signé par le moine Méthode : *PG*, 140, 781.

44. Après ce paragraphe P ajoute ceci : « D'après eux, c'est l'Église de Rome qui est l'Église catholique et apostolique, la seule qui englobe toutes les Églises; et le seul évêque qui rassemble tous les fidèles, c'est le pape, comme Pierre unique, et sous son pouvoir ils attirent toutes les brebis du Christ et tout chrétien jusqu'à la profession de foi avec serment. » Du fait que T et ses pareils sont lacuneux en cet endroit, nous ne pouvons dire si leur exemplaire s'accordait avec P comme en deux autres cas : 22, 100; cela est fort possible. Il n'y aurait aucune difficulté, à part l'omission de A R, pour accepter le texte dans l'opuscule.

45. Anon. B, 24. Jean, 8, Seidès, 3. Éthérien, 10. Le grief rejoint celui qui est fait aux Arméniens, n. 100. D'ailleurs Jean de Claudiopolis souligne la parenté avec les Nestoriens et les Jacobites, tandis que Seidès y voit un des trois chefs d'hérésie, les autres n'étant que des schismes.

46. Cérulaire, 796 B 6. Anon. B, 18. Anon. P, 17. Ici encore le synodicon de Jean de Jérusalem reproduit la réponse de Pierre d'Antioche à ce grief de Cérulaire : *PG*, 120, 812 A = *Ambrosianus*, f. 133^v. Le paragraphe 8 d'Éthérien ne comporte pas d'allusion aux icônes, mais correspond à la seconde phrase de Stilbès sur la technique des images. Un mot demande ici quelque attention. Nous avons les formes suivantes : πεπτύγν R, πεμπτύγν

A, ἀναπεμπτήν P, ἀναπεμπτά Pseudo-Photius. Le mot est passé dans Ducange (*Glossarium, addenda*, p. 16-17, sous la forme ἀναπεμπτόν; l'auteur cite le texte de Cotelier (= P) et la traduction du Pseudo-Photius par Éthérien (Hergenröther, *Monumenta*, p. 65). C'est la seule mention du terme et Ducange admet que ἀναπεμπτόν signifie *opus plumarium*, mais renvoie à *antipempton* dans le Glossaire de la latinité. Or nous trouvons là des gloses qui donnent pour *antipempton* : ἀντιπεφτός, *recoctum*. En réalité, le ms. P a commis la même faute que la recension éditée du Pseudo-Photius; nous devons lire πεπτήν ou ἀναπεπτήν : *cuite* ou *recuite* (comme l'émail et la céramique). Dans l'idée que les Latins ont des images en relief, on a donné au mot ἀναπεμπτόν le sens de *proéminent* qui s'accorderait avec la technique du métal *repoussé* ou du champlevage. Mais cet hapax est fort douteux et son sens technique apparaît difficilement.

47. Autre rédaction du n. 8.

48. Autre rédaction du n. 7; l'auteur s'est aperçu de la répétition.

49. Dans la finale, il faut prendre ἐξείνης ('Ρώμης, la nouvelle Rome) comme complément de ἰδίην.

50. Anon. B, 23. Jean, 7, Éthérien, 9.

51. Éthérien, 25. Stilbès omet au début une phrase importante : « Tous les autres jours, ils admettent la croix du Seigneur dans l'église; ils la vénèrent, la voient et l'embrassent en se prosternant, *mais* pendant le carême etc. » Pendant le carême, les Byzantins ont un dimanche, le troisième, spécialement consacré à l'adoration solennelle de la croix.

L'omission de l'Alleluia pendant le carême, signalée par Stilbès comme en passant, fait ailleurs l'objet d'un paragraphe différent : Anon. B, 31, avec une raison originale sur la retraite du Christ au désert. Anon. P, 13. Jean, 6. Seidès, 8. Éthérien, 17, f.

52. Il s'agit sans doute du Tombeau du Jeudi-Saint, destiné à accueillir la sainte réserve jusqu'à la messe des Présanctifiés du Vendredi. Seul, Éthérien mentionne quelques détails de l'office des Ténèbres : *PG*, 140, 544 A = Hergenröther, p. 71.

54. Éthérien, *d* = *PG*, 140, 543 D, avec des détails différents.

55. Anon. B, 25. Jean, 9. Éthérien, 11. Dans tous les passages où nous rencontrons le terme θυσιαστήριον, le lieu propre du sacrifice, l'équivalent du chœur où se trouve l'autel, il faut se souvenir de l'iconostase chez les Grecs. Ainsi Nicéas Stéthatos s'oppose vigoureusement à ce que les laïques franchissent ces portes : *Opuscules et Lettres* (Sources chrétiennes, 81), p. 232, 280-290. Les détails que Stilbès ajoute à ses devanciers, ici et dans la suite, proviennent certainement d'un contact plus direct avec les Latins après 1204. On remarquera que T (P omet le passage) parle de femmes qui siègent « à l'assemblée des évêques »; on reconnaît l'influence de l'*Opusculum* : τῶ συνθρόνῳ καθίζεσθαι τῶν ἀρχιερέων (= Eth. 11). Mais A R donnent le texte authentique de Stilbès qui a modifié les termes et qui est aussi plus

vraisemblable en parlant des séances du tribunal. D'ailleurs la fin propre à T, entre crochets, ne semble pas non plus authentique : voir n. 58.

56. Éthérien, 26. Anon. B, 37. Stilbès parle de la messe latine comme s'il y avait une « entrée » des dons, ainsi que dans la liturgie byzantine. L'opuscule, son modèle, parle simplement d'*ecphonèse* de l'évangile et des dons; c'est encore un terme purement byzantin, mais qui peut signifier la lecture solennelle de l'Évangile et la présentation de l'Eucharistie pour la communion.

58. Ce paragraphe, que T joint à 56, fait double emploi avec la fin de 55 ajoutée par le même manuscrit.

59. L'alliance la plus proche entre Arméniens et Croisés date de 1189, à l'entrée de Frédéric Barberousse à Philippopoli. Stilbès, par son ami Nicétas Choniatès, ancien fonctionnaire dans cette ville, était certainement au courant des efforts des Byzantins pour absorber la communauté arménienne locale. Nicétas lui-même a composé un éloge inédit du métropolitain qui dirigea cette opération; le catholicos de Cilicie protesta auprès de l'empereur Isaac Ange : cf. DÖLGER, *Regesten*, 1621. Ce paragraphe est l'écho des intrigues politiques qui entraînent les Grecs aussi bien que les Croisés en des alliances souvent contre nature et contre l'unité de la chrétienté.

62. Ducange (dans *Glossarium* : *ῥιζικόν*) cite la traduction du texte par Stévertius, d'après ses notes à Manuel Calécas : il explique le mot en le rapprochant de *risque*, *risico*. Stilbès réagit normalement devant ce néologisme comme un puriste.

63. Sur la qualité des vêtements : Pierre d'Antioche, *PG*, 120, 800 C; Théophylacte, *PG*, 126, 224 C 8-9; Seidès, 9. Éthérien, 13. Sur les gants : Anon. B, 13. Éthérien, 13. Il y a une anomalie dans la rédaction qui se reflète également dans la tradition de Stilbès. Dans l'*Opusculum* on lit *γράφεται χεῖρ* mais Éthérien a lu une autre version et traduit : *scribunt* « *Domini dextra* », « *Agnus Dei*. » Il est donc vraisemblable que Stilbès a écrit *γράφουσι χεῖρ* (A R), tandis que T a corrigé *χεῖρα*. Or, sur les gants, ce n'est pas une inscription que l'on voyait, mais l'image d'une main sortant de la nuée et celle de l'agneau. La leçon primitive paraît être *γράφεται χεῖρ*, qui signifie l'image reproduite (c'est ainsi que je traduis); les compilateurs postérieurs n'ont pas compris le sens, faute sans doute d'avoir vu les gants. On remarque comment Éthérien a rendu vraisemblable cette main sortant de la nuée en traduisant « *Domini dextra* », expression biblique pouvant servir d'inscription.

64. Cérulaire, 793 A 5-7. Anon. B, 12. Anon. P, 9. Éthérien, 13. Voir aussi Pierre d'Antioche, *PG*, 120, 800 BC; Théophylacte, *PG*, 126, 224 C, 7. Jean de Claudiopolis et Seidès, comme au n. 39, s'abstiennent en accord sans doute avec Théophylacte.

65. Très amplifié par rapport à Éthérien, *c* et *e* (= *PG*, 140, 543 D).

66. Cérulaire, 789 C 15 = Anon. B, 2 = Anon. P, 6; les trois sont très

brefs. Jean, 4, Seidès, 5, amplifient le texte. La source directe est Éthérien, 12. Les remarques de Pierre d'Antioche à ce sujet ne semblent pas avoir produit d'effet sur les rédacteurs : voir *PG*, 120, 800 C-804 A.

67-71. Les opuscules de controverse, depuis Photius, soulèvent la question des lois du jeûne, dont le chroniqueur Georges Moine signale les divergences, sans les réprouver : *PG*, 110, 440 CD. A partir de Cérulaire, les listes deviennent de plus en plus explicites : Cérulaire, 793 A 3-8. Anon. B, 6, 8, 22. Anon. P, 5-6. Seidès, 4, 7. Jean, 1, 3, 5. Éthérien, 4-7. La notion du repas unique propre aux Latins (*μονοφυχία*) apparaît seulement dans Stilbès.

Il faut noter à propos de ces griefs combien sont précaires certaines généralisations concernant les divergences entre Églises occidentale et orientale. Ceux qui accusent l'esprit juridique de l'Église latine méconnaissent généralement sa spiritualité et ceux qui exaltent la mystique de l'Église orientale veulent ignorer ses canons, ses rites, différents, mais aussi détaillés et impératifs. Bien que ces conceptions superficielles tendent à disparaître, elles ne manquent pas de partisans dans les œuvres de vulgarisation.

72. Détails pittoresques propres à Stilbès, ainsi que dans les paragraphes qui suivent.

73. Cérulaire, 793 A 1. Anon. B, 7. Anon. P, 7. Jean, 17. Éthérien, 23.

74. Éthérien, 24; cf. Georges Moine, *PG*, 110, 441, 2-7.

76-98. Les renseignements concernant la prise de Constantinople forment la partie originale du Mémoire de Stilbès. P renvoie ce passage à la fin de l'opuscule parce que les paragraphes 86-98 forment une conclusion naturelle et une transition pour introduire la lettre que n'ont pas les autres manuscrits. Mais l'accord des autres témoins nous garantit l'ordre du texte original.

Stilbès se rencontre ici avec Nicéas Choniates : *Historia, Alexius Murzulfus*, 4 : Bonn, 757-763 = *PG*, 139, 956 A-960 B. Notons les détails les plus saillants : les saintes espèces jetées à terre, la table d'autel de Sainte-Sophie, les bêtes de somme dans l'église, le massacre d'une bête dans l'église, la parodie de la courtisane. Un autre détail accuse une légère divergence ; à propos du pillage des tombeaux, Stilbès parle du tombeau de Constantin et Nicéas, de celui de Justinien : *Historia (De statu)*, Bonn, 853 = *PG*, 139, 1044 A. Mais Nicéas avait déjà mentionné le pillage des tombeaux, sur l'ordre d'Isaac Ange, pour payer l'impôt à Frédéric Barberousse : Bonn, 632 = *PG*, 139, 853 B.

Il existe d'autres documents mineurs qui corroborent le mémoire de Stilbès. Un discours anonyme cite les églises transformées en étables et déshonorées par le fumier, les icônes foulées aux pieds, les tables d'autel violées ainsi que les tombeaux sacrés ou communs, les linges sacrés destinés à la parure, l'image du Seigneur étalée sur des sièges, patènes et calices profanés par un usage commun aux hommes et aux chiens : ARSENIJ, *Tri stati neizvestnago grečeskago pisatelja načala XIII Veka*, Moscou, 1892,

p. 75-86; ce discours met en cause Thomas Morosini, qui aurait déclaré que ce traitement a été justement infligé aux Grecs par la colère de Dieu. A cet argument du succès des armes, d'autres Grecs ont eu l'occasion de répondre : voir cette revue; t. XIX, 1961, p. 88-90.

Citons encore l'opuscule sur la relique du pain de la Cène; les Latins l'auraient détruite parce qu'elle aurait prouvé que le pain employé par le Seigneur n'était pas azyne : A. Papadopoulos-Kerameus, *Documents pour servir à l'histoire de la IV^e Croisade*, dans *Revue de l'Orient latin*, 1, 1893, p. 551-555. Georges de Corfou atteste que cette destruction est le fait de l'évêque d'Halberstadt et de l'élu de Bethléem, après une conférence contradictoire avec le cardinal Benoît à laquelle il assistait : ALLATIUS, *De libris ecclesiasticis Graecorum*, dans FABRICIUS, *Bibl. Gr.* (1712), 5, p. 151-152. Le fait que Stilbès ne mentionne aucun nom à ce sujet (n. 84) rend suspecte également la mention du cardinal Pélage (n. 95); c'est une interpolation de T, peut-être d'après l'histoire de Georges Acropolite.

97. A noter les réminiscences de rhétorique qui conviennent à l'ancien professeur. D'autre part, les considérations sur l'injustice des Latins concordent avec celles de Nicéas Choniates : *Historia*, Bonn, 762-763 = *PG*, 139, 960 BC.

98. L'attitude d'Innocent III à l'égard de la IV^e Croisade mérite un jugement beaucoup plus nuancé.

99. Le titre de cette dernière partie, s'il a été distinct à l'origine, comme il est probable d'après le plan du Mémoire, paraît s'être fondu avec le paragraphe concernant les Juifs. L'accusation de judaïsme s'inspire de Cérulaire; 789 C 13-16. Anon. P, 3, 5. Seidès, 4. Éthérien, 15. Ce grief est souvent rattaché à la question des azymes : B. Leib, *Deux inédits byzantins*, dans *Or. Chr. Per.*, 2, 1924, p. 163, 241.

100. Les listes d'erreurs contre les Arméniens sont moins répandues et moins variées que celles contre les Latins. L'assimilation des Latins aux Arméniens paraît une conséquence des contacts provoqués par les Croisades. Il semble en effet que le discours de Nicéas Stéthatos édité par Hergenröther (*Monumenta*, p. 139-154) est en réalité dirigé uniquement contre les Arméniens, comme le suggèrent la tradition manuscrite et le contenu; l'addition des Latins dans le titre et à la première ligne me semble une interpolation sous l'influence de controverses postérieures. Les griefs relatés ici se rencontrent dans les opuscules du pseudo-catholico : *PG*, 132, 1221-1227, et dans les formules de renonciation; *ibid.*, 1259 D-1261 A, 1264 C-1265 B. L'allusion à Apollinaire, au sujet des azymes, a été vulgarisée, semble-t-il par Nicéas : voir B. LEIB, *op. cit.*, p. 187.

101-102. La source est la réponse de Démétrius de Cyzique *De Jacobitarum haeresi et Chatzitariorum* : *PG*, 127, 880-885.

104. Le texte est reproduit par Hergenröther, *Photius*, t. III, p. 182. La première partie n'est autre que le préambule de l'opuscule pseudo-photien :

Hergenröther, *Monumenta*, p. 62-63; traduction d'Éthérien : *ibid.* et *PG*, 140, 541 AB. La suite concernant l'intervention des Vandales provient aussi d'un opuscule antérieur dont la forme originale n'est pas bien définie. Ce pourrait être simplement un autre préambule du pseudo-Photius, dont nous lisons des recensions divergentes dans *Paris*, 900, f. 142, *Athen.*, B. N. 1070, f. 216. Ce dernier ms contient un autre opuscule historique (f. 224-227), qui part de la création pour expliquer la division Orient-Occident. La liste de Cérulaire, détachée de l'encyclique, reçoit un préambule de même genre pour former une œuvre à part : *Vatican*, 2198, *Vindob. jur. gr.* 10, *Mosqu.* 463 (VI. 332), avec l'incipit déjà cité, p. 52. A la suite de Pierre d'Antioche (*PG*, 120, 805 A), Jean de Claudiopolis et Seidès mentionnent également l'influence des Vandales : Pavlov, p. 197, 189.

Conclusion.

Nous avons essayé de montrer quelles sont les sources directes de la compilation de Stilbès. Il n'est pas prouvé par le fait même que tout le reste lui appartient et résulte d'une observation directe; mais il est certain que les griefs nouveaux proviennent d'une façon ou de l'autre des contacts plus étroits entre Latins et Grecs, surtout en 1204 et après. Cependant le Mémoire de Stilbès ne semble pas avoir été utilisé dans la suite, ni comme document de valeur, ni même par des rédacteurs de nouvelles listes, comme Méléce le Confesseur et Mathieu Blastarès (inédits). Son œuvre appartient à un genre plus proche de la tradition vivante que de la tradition purement littéraire. Les plus grands esprits, depuis Photius, et les controversistes officiels s'efforçaient de réduire les divergences entre Latins et Grecs à quelques chefs, en vue de clarifier et de résoudre les questions doctrinales essentielles; telle la tendance que nous avons observée chez Pierre d'Antioche, Théophylacte de Bulgarie, Jean de Claudiopolis, Nicétas Seidès. A cette tendance s'oppose le genre d'opuscules populaires, souvent d'origine monastique, dont le propre au contraire est de noyer les questions essentielles dans l'accumulation des détails qui tournent à la caricature et au pamphlet. A ce titre, l'œuvre de Stilbès est des plus instructives, car elle nous montre à quel point Grecs et Latins se connaissaient mal; et cela, en raison même de leurs contacts. Les oppositions politiques et nationales ont contribué à la désunion beaucoup plus que les questions de doctrine.

J. DARROUZÈS.